

DELL CERTIFIED PARTNER

OFIS
IT. Services. People. You trust.

Imprimante Dell V313
Multifonction Couleur
Impression-Photocopie-Scan

Ordinateur

- Dell Optiplex GX270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- EcranPlat 17"

+
= **185.500** Fcfa

OpenOffice.org
+Antivirus offerts

Tél. : 01-600-0000

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3266 du Vendredi 15 février 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Festival Etonnants voyageurs

Jean-Claude Gakosso a lancé les festivités



(P.17)

Tribune libre

Une spiritualité authentique est impossible, sans une rigoureuse discipline de notre corps

Par Dominique Ngoïe-Ngalla.
(P.7)

BATIM CONGO

Début des travaux de construction d'une résidence de standing de 187 villas au bord de la mer, à Pointe-Noire.

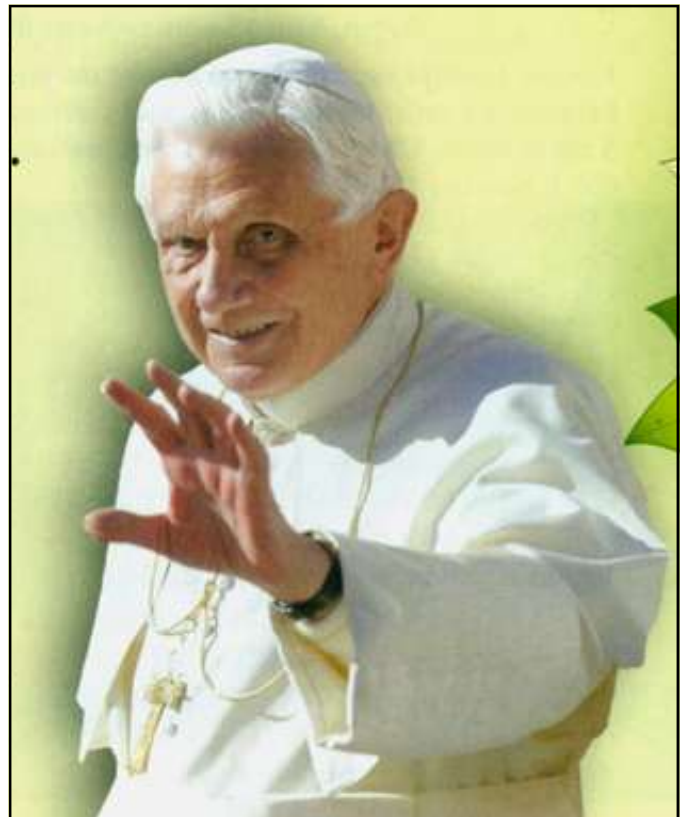
(P.4)

www.JobCongoBrazza.com
Publiez gratuitement vos offres d'emploi

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c

«**Nous accueillons, avec beaucoup d'admiration, la décision du Pape Benoît XVI et nous l'accompagnons de notre prière**»

(P.3)



Vie politique nationale

Denis Sassou Nguesso tient toujours à son projet de création d'un grand parti

(P.3)

Coup d'oeil en biais

Un pédiatre pratique un curetage fatal sur sa concubine

(P.6)

Le Cabinet DEVEL SA, en partenariat avec la Chambre de Commerce de Pointe – Noire, vient de créer à Pointe – Noire, l'Ecole Supérieure de Commerce et de l'Industrie du Congo, en sigle ESCIC. Lire toutes les informations de lancement des premières formations (MBA, MCG et MQHSE) en page 18

Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon

«**La décision du pape est souveraine et respectée**»

(P.10)

Coupes africaines des clubs

Les hostilités recommencent pour l'A.C Léopards et Diables-Noirs!

(P.20)



Une Banque d'Envergure pour les Projets de tous les Congolais

Rond point de la Poste
Tél : +242 06 508 10 49
BP. 37 Brazzaville



Notre ambition : votre réussite

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c

«Nous accueillons, avec beaucoup d'admiration, la décision du Pape Benoît XVI et nous l'accompagnons de notre prière»

Evêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Mgr Louis Portella Mbuyu a réagi, devant les médias, à l'annonce de la démission du pape Benoît XVI. Dans un entretien, mercredi 13 février 2013, à l'évêché de Kinkala, il a signifié sa surprise, mais au-delà, il a indiqué que «nous accueillons, avec beaucoup d'admiration, la décision du Pape Benoît XVI et nous l'accompagnons de notre prière». Mgr Portella édifie les chrétiens sur cet événement, à la lumière du droit canon et parle, aussi, du prochain conclave des cardinaux qui va élire le nouveau Souverain pontife.

* *Monseigneur, comment avez-vous réagi, lundi dernier, à l'annonce de la démission du pape Benoît XVI?*

** C'était une surprise. Je crois que cela a été une surprise pour toute l'Eglise. Mais, en même temps, quand on est attentif aux propos mêmes du Saint-Père, propos adressés aux cardinaux présents au consistoire qu'il avait convoqué, on est obligé d'accueillir cette décision qui est de grande portée. D'abord, en admirant son humilité, sa simplicité et son sens du devoir, parce que, comme il l'a dit, il s'est rendu compte que ses forces diminuaient, et, donc, la vigueur et du corps et de l'esprit aussi était entamée. Il ne se sentait plus à même de pouvoir accomplir, exercer le ministère qui lui avait été confié par le Seigneur, à travers le choix des cardinaux. C'est donc, on peut dire, une conscience très fine, très forte même et très élevée de sa responsabilité qui lui fait prendre une telle décision. Il est conscient de la gravité d'une telle décision. Nous l'accueillons donc avec beaucoup d'admiration. Surtout, nous l'accompa-

gnons de notre prière, en rendant grâce à Dieu, pour ce qu'il a pu réaliser, car son ministère, qui a duré huit ans, a été un ministère très fécond, très riche, très profond, surtout dans ses interventions. Nous lui en saurons gré pour toujours et nous savons, quand on connaît un peu la personne, qu'il va passer le reste de son temps à prier, à continuer à réfléchir et à nous aider aussi à mieux saisir, à mieux assimiler le message de Dieu à notre adresse.

* *Comment les chrétiens du Congo, en général, et ceux du diocèse de Kinkala, en particulier, ont-ils vécu cette annonce?*

** Il faut reconnaître que les gens sont consternés parce qu'ils ne s'y attendaient pas du tout. Et puis, il faut dire que, de mémoire d'homme, jamais un fait pareil ne s'est manifesté. Comme le disent les historiens, ce n'est qu'en 1415, je crois, qu'il y a eu démission d'un pape, et depuis, cela n'a jamais plus eu lieu. Alors, c'est normal que les gens soient bouleversés. Les gens, parfois, interprètent cela comme une sorte de

démission dans le sens négatif, ce qui n'est pas le cas. Il y en a qui disent: qu'est-ce que nous allons devenir? Il y en a qui se mettent à pleurer. Il y en a qui s'inquiètent pour l'avenir de l'Eglise. Mais il n'y a pas de quoi, parce que s'il était arrivé au pape Benoît XVI de mourir, on aurait procédé, comme d'habitude, à l'élection d'un nouveau pape. Et c'est ce qui va se faire après le 28 février. Il y aura la convocation d'un conclave comme cela doit se faire, et il y aura l'élection d'un nouveau pape.

* *Que dire de cette démission, par rapport au droit canon?*

** Le droit canon le prévoit. C'est le canon 332, au paragraphe 2, qui dit que s'il arrive que le pape renonce, il faut qu'il le fasse de manière totalement libre et que cela soit dûment manifesté et non pas validé par n'importe qui. Voilà, à peu près, ce que dit le droit canonique, je ne répète pas exactement les termes. Donc, c'est prévu. C'est une possibilité qui, jusqu'à maintenant, n'était pas encore mise en œuvre. Je crois que le pape a pris le temps d'étudier tous les aspects de la discipline de l'Eglise concernant justement son ministère et sa responsabilité, avant de prendre sa décision.

* *Comment avez-vous pensé expliquer cette décision auprès de la chrétienté du Congo?*

** C'est, d'abord, de revenir à ce que je pourrais appeler le sens même du service. Le ministère pétrinien du pape, ainsi



Mgr Portella-Mbuyu.

qu'on peut le déterminer et le présenter, est le ministère du chef du collège des évêques, comme Pierre était le chef du collège des apôtres. Donc, c'est d'abord un service. C'est le Christ lui-même qui a institué ce ministère, pour paître le troupeau de Dieu. Mais, ce qui intéresse le Seigneur, c'est que le peuple de Dieu, qui a une dignité de par son baptême et les autres sacrements de l'initiation particulièrement, soit comme nous le disons au concile, le sacrement, c'est-à-dire le signe et l'instrument de l'union de l'humanité avec Dieu et de l'unité du genre humain. C'est cela la mission de l'Eglise, qui essaie de se réaliser à travers l'annonce de la Parole, à travers le témoignage de sa propre vie et à travers ce qu'on pourrait appeler les sacrements, c'est-à-dire

les dons de grâce venant du Christ.

Mais, pour que, justement, le peuple de Dieu puisse accomplir cette mission, le Christ a institué ces ministères sacrés, c'est l'expression qu'emploie même le concile. Ainsi, on peut dire que ce pouvoir, ce ministère sacré qui est celui du pape et des évêques, des prêtres, des diacres est un ministère qui est au service du peuple de Dieu. Alors, quelqu'un qui se rend compte qu'il ne peut plus accomplir ce ministère comme il le faut, je trouve que c'est normal et admirable qu'il puisse prendre la décision et proposer à ses frères de se retirer. D'ailleurs, nous, les évêques, c'est ce que nous faisons. A partir de 75 ans, on demande, en effet, à l'évêque de présenter sa démission au Saint-Père. Parce qu'effectivement, à par-

tir d'un certain âge, il est mieux de reconnaître qu'on n'a plus toutes les facultés, toute la capacité pour pouvoir conduire le peuple de Dieu.

* *Est-ce qu'après cette démission, l'Afrique peut espérer voir un de ses fils devenir pape?*

** Il faut toujours prendre ces pronostics avec beaucoup d'humour et laisser, finalement, le Saint-Esprit agir. C'est vrai qu'il y a toutes les raisons de pronostiquer quelqu'un du continent africain, de l'Amérique latine, de l'Europe, de l'Amérique du Nord ou de l'Asie. Au début d'un conclave, il y a toujours une réflexion responsable des cardinaux entre eux. Ils essaient de percevoir les défis que l'Eglise a à relever, à ce moment-là, et de déterminer le profil du pape qui pourrait aider l'Eglise à pouvoir relever ces défis, à pouvoir répondre à sa mission. Après cette réflexion fraternelle, spirituelle et rationnelle, il y a le travail de l'Esprit-Saint. Les cardinaux prient et font leur choix et à la fin, nous avons un pape.

Propos recueillis à Kinkala par Aristide Ghislain NGOUMA

Conseil municipal et départemental de Brazzaville

Avant-dernière session avant les élections locales

Le député-maire de la commune de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, a procédé, le lundi 4 février 2013, à l'ouverture de la quatorzième session ordinaire du conseil municipal, l'avant dernière de la mandature, avant les élections locales de juin 2013. Dix jours seront mis à profit par le parlement local, pour examiner cinq affaires, lesquelles sont d'essence financière et administrative.



Le bureau du conseil départemental et municipal.

D'entrée de jeu, Hugues Ngouelondélé a rappelé que l'année 2012 s'est achevée sur une note triste, pour le conseil municipal, avec la disparition inopinée, en décembre dernier, à Pointe-Noire, du distingué conseiller Pellot Sylvain Bassinga, élu local de l'arrondissement 4 Moundali.

Au cours de ladite session, les conseillers municipaux examinent, principalement, le budget exercice 2013, «qui se fonde principalement sur notre plan d'action quinquennal et sur le projet d'investissement de la commune de Brazzaville, pour l'année 2013», a souligné le président du conseil départemental et municipal.

Les élus locaux examinent, également, quatre affaires: le projet de délibération fixant les conditions d'exercice de l'activité de chauffeur de taxi, de bus ou de minibus dans la commune de Brazzaville; les deux projets de délibération portant élévation de MM. Alain Mabankou et Véronique Mankou au rang de citoyens d'honneur de la ville de Brazzaville et la séance des questions au bureau exécutif du conseil.

Concluant son allocution, le député-maire de la ville de Brazzaville a évoqué les remous constatés, récemment, au sein du personnel municipal, sur fond de revendications sociales. A cet effet, il a cité un passage du message de nouvel an du chef de l'Etat à la nation, dans lequel il exalte «les vertus du dialogue citoyen qui nous ont toujours permis de faire avancer la cause de l'intérêt général». Ce qui sous-entend que le maire a fait le choix du dialogue pour faire face à ce problème.

Chris MBEMBE

Vie politique nationale

Denis Sassou Nguesso tient toujours à son projet de création d'un grand parti

La coordination nationale du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle) s'est réunie, mardi 12 février 2013, au siège du P.c.t. à Mpila (Brazzaville), sous la direction de son président par intérim, Pierre Ngolo, qui est, également, secrétaire général du P.c.t. Au cours de cette réunion, les participants ont fait la revue des objectifs que le R.m.p s'était fixé à sa création. Dans son mot d'ouverture de la réunion, Pierre Ngolo a indiqué que «le R.m.p nourrit aussi l'ambition de créer les conditions d'émergence d'un grand parti, projet auquel tient le chef de la majorité présidentielle». A l'issue de cette réunion qui s'est déroulée à huis clos, Benjamin Bounkoulou a fait le point à la presse et, à cette occasion, il a fait savoir que le président par intérim a rappelé que «l'objectif de création d'un grand parti est toujours à l'ordre du jour».

La réunion de la coordination nationale du R.m.p vient de donner un véritable coup d'accélération de la vie politique nationale, en dépeussant l'idée qu'on croyait enterrée, de création d'un grand parti de la majorité. Pierre Ngolo a donné une nouvelle lecture des événements politiques récents, en les insérant, dorénavant, dans cette trajectoire. «Sur l'arène politique nationale, le R.m.p, qui s'installe, nourrit aussi l'ambition de créer les conditions d'émergence d'un grand parti, projet auquel tient le chef de la majorité présidentielle. Dans l'optique de la mise en œuvre de ce projet, le VI^{ème} congrès extraordinaire du P.c.t, socle du R.m.p, représentait une opportunité à mieux exploiter. L'ouverture du Parti congolais du travail était et demeure une disposition contributive à la construction d'un instrument politique,

grand et solide, répondant au rêve du camarade-président. Cette opportunité a été saisie par des partis politiques, des associations et des individualités qui ont, aujourd'hui, intégré la grande famille P.c.t.», a-t-il déclaré.

Selon Benjamin Bounkoulou, le R.m.p compte encore aujourd'hui 23 partis, parmi les 70 qu'il comptait à sa création, en 2007, en dehors des individualités. «Donc, le R.m.p reste une réalité au niveau politique». Au cours de la réunion du mardi dernier, les responsables du R.m.p ont fait la revue des objectifs que cette plateforme s'était fixés à sa création. «Nous allons redéfinir les objectifs, confirmer certains objectifs que nous n'avons pas encore atteints, puisque le R.m.p avait été créé pour atteindre un certain nombre d'objectifs. Il y en a qui ont été déjà atteints, d'autres sont en cours de réa-



Benjamin Bounkoulou.

lisations. Nous devons renforcer particulièrement notre solidarité, la concertation et avoir une synergie qui puisse faire en sorte que sur les grands problèmes de la nation, le R.m.p continue toujours d'occuper une place de choix au sein de chaque conseil départemental», a-t-il dit.

Le président de l'U.r (Union pour la république), Benjamin Bounkoulou, député élu à Boko-Songho (département de la Bouenza) et président de la commission affaires étrangères de l'assemblée nationale, a rappelé les objectifs que le R.m.p a déjà réalisés: «Par exemple, nous avons atteint le premier objectif, l'élection, dès le premier tour, du président de la

République, en 2009. C'était le premier objectif du R.m.p. Les autres objectifs, nous avons décidé de mettre en place des mécanismes de consultations permanentes, c'est pour cela qu'il existe aujourd'hui un collège des présidents qui fonctionne, et une coordination nationale du R.m.p, qui fonctionne aussi. Nous avons également mis en place des listes d'union quand il s'est agi de certaines élections. Vous avez vu qu'en 2008, nous avons eu des sénateurs et des conseillers du R.m.p. Enfin, nous avons, également, envisagé de restructurer le R.m.p, en tenant compte des vides créés par les départs». Parmi les objectifs qui ne sont pas encore réalisés, il y a la transformation du R.m.p en un grand parti. «Les objectifs qui ne sont pas encore atteints, je vais citer le plus important, c'est la création d'un grand parti. Cet objectif demeure à l'ordre du jour. Il faudrait bien que tôt ou tard, nous arrivions à concrétiser cette volonté du fondateur du R.m.p, le camarade Denis Sassou Nguesso», a-t-il dit.

S'agissant des élections locales de juin 2013, Benjamin Bounkoulou a indiqué que ce point a été évoqué au cours de la réunion, sans aller dans les détails. Il a été renvoyé à la prochaine réunion.

Pascal-Azad DOKO

Réervations :

- Visitez notre espace de vente sur la plage de Côte Matève
- Réservez votre villa maintenant sur la côte Atlantique et bénéficiez de notre promotion de lancement jusqu'au 23 février 2013, le nombre de lots étant limité ;
- Offrez-vous un air de vacances toute l'année ;
- Choisissez la qualité du groupe BATIM AFRICA

La résidence "Les perles de Côte Matève" par la voie périphérique de la future corniche sera à 10mn du centre-ville

Projet financé par le groupe BATIM AFRICA

Plus d'information sur notre site web : www.lesperlesdecotemateve.com

ou appelez-nous au : 00 242 05 031 95 95 / 00 242 05 679 05 01

00 242 04 443 66 11 / 00 242 22 294 16 16

DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE DE STANDING DE 187 VILLAS AU BORD DE LA MER À POINTE-NOIRE



Prestations :

Cuisines intégrées, salles de bains équipées, dressing, résidence sécurisée, parking privatif, jardins paysagés, plage aménagée, réseau d'égouts avec station d'épuration, garantie d'achèvement, garantie décennale, livrée avec titre foncier.



IN MEMORIAM

Les jours qui passent n'effacent pas la douleur présente dans nos cœurs. Voici une année que MEDJA Georgette Georges, dit MEDIA Petit piment, journaliste, chef de service Régie à Télé Pointe-Noire, nous quittait, le 14 février 2012, à Pointe-Noire. Elle a été inhumée, le 23 février 2012, à Brazzaville. A l'occasion de ce triste anniversaire, l'Honorable POTIGNON Micheline, maman KERA Marie Yvette, BAKA Edgard, Semet Blanche, Semet Nathalie, invitent tous ceux qui l'ont connue et aimée à être en union de prière avec eux.



Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1er étage, centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 00 (242) 22 294.13.34/01 018.12.55
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«KANU EQUIPMENT CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de F. CFA: 5 000 000

Siège social: Zone Industrielle de la Foire, Avenue Jacques OPANGAULT, B.P: 145/RCCM/CG/PNR/12 B 291
Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION D'UNE COGERANTE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société «KANU EQUIPMENT CONGO», en date du 10 Octobre 2012, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 23 octobre 2012, et dûment enregistré, l'associée unique de la société ci-dessus citée a décidé:

- De la Nomination de Madame Nathalie Gabrielle BECKERS, en qualité de cogérante de la société, pour une durée indéterminée;

- Du transfert de siège social, de l'avenue Jean Marie CONCKO, centre-ville à l'Avenue Jacques OPANGAULT, zone industrielle de la foire, Pointe-Noire, République du Congo;

En conséquence de ce qui précède, les statuts de la société «KANU EQUIPMENT CONGO» ont été mis à jour.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 15 janvier 2013, sous le n° 12 DA 1214.

Fait à Pointe-Noire, le 22 janvier 2013.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

BUROTOP IRIS

www.burotop.com

RICOH



Imprimante Laser N/B Ricoh SP3000n

125.000 HT

*Vitesse :28 ppm

*Magasin de 250 feuilles extensible à 500 feuilles

*Réseau

*Recto-verso



Copieur N/B A3 Ricoh MP1600L

795.000 HT

*Fonctions : Copieur, Scanner, imprimante

*Vitesse : 16 ppm

*Magasin de 250 feuilles et bypass de 100 feuilles

*Platen cover

*Le toner à 35.000 F pour 9000 copies !!!

BRAZZAVILLE:
4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE:
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53

Projet Cab

Les travaux d'installation de la fibre optique pour l'Internet avance normalement

Une mission d'appui à la mise en œuvre du projet Cab (Central african backbone), qui vise à doter l'ensemble des pays de la sous-région d'Afrique centrale d'un réseau de fibre optique pour l'Internet à haut débit, a séjourné à Brazzaville au mois de janvier dernier. Au terme de leur mission, Jérôme Bezzina et Marc Jean Yves Lixin ont donné une conférence de presse, lundi 21 janvier 2013, à la représentation de la Banque mondiale, pour parler de l'évolution des travaux d'installation de la fibre optique au Congo. Le projet, qui est dans sa troisième composante, s'exécute normalement, depuis un an, et la fin des travaux intervient dans dix mois.

Financé principalement par la Banque mondiale, à hauteur de 215 millions de dollars américains (environ 107 milliards de francs), le projet Cab est cofinancé par les Etats bénéficiaires et des partenaires privés. L'Etat congolais le finance à hauteur de 50% et le projet est placé sous l'autorité du Ministère des postes, télécommunications et des nouvelles technologies de la communication, à travers l'unité de coordination du projet. Lancés il y a un an, les travaux d'installation de la fibre optique se poursuivent normalement. Dans dix mois, les Congolais pourront percevoir l'importance de ce projet, puisqu'il permettra de diviser par 4, le prix d'accès à l'Internet haut débit, à multiplier par 3 le nombre d'utilisateurs Internet et par 10 le volume du trafic Internet dispo-



Jérôme Bezzina, Marc Jean Yves Lixin et Luc Missidimbanzi.

nible par usager. La mission a aussi indiqué que le projet Cab-C.i.t.c.g (Communication infrastructure and technology) est exécuté dans plusieurs volets, notamment:

- le volet visant à appuyer le gouvernement pour développer l'environnement légal et réglementaire de l'économie numérique et poser les bases du plan de développement national du haut débit au Congo;
- l'exécution du contrat d'assistance technique relative à la définition et à la mise en place d'une structure de partenariat public/privé et le recrutement d'un opérateur international pour la gestion, la maintenance et l'opérationnalité de l'infrastructure construite;
- le volet infrastructure et interconnexion avec les liens de maillage inter-régionaux;
- et, enfin, le cadre de résultat du projet Cab-C.i.t.c.g. Selon les deux experts, la Banque mondiale espère que le projet Cab, en République du Congo, se positionne, rapidement, comme une référence et

une bonne pratique internationale pour la promotion et le développement des T.i.c et pour favoriser l'intégration économique régionale. Les équipes techniques de la banque mondiale resteront engagées pour appuyer le gouvernement dans cette ambitieuse tâche, ont-ils conclu.

Signalons que le projet «Central Africa Backbone» est un projet de coopération de la Banque mondiale et des Etats d'Afrique centrale, qui concerne la construction des infrastructures des télécommunications de très haut débit dans cette sous-région. En matière de composante infrastructures, des différentes routes sont envisagées dans le cadre de la phase II et une étude de pré-faisabilité énumère les options, qui pourront être prises dans le cadre d'un tel projet pour l'ensemble de la Cemac, en général, et de la République du Congo, en particulier.

Philippe BANZ.

Vie politique nationale

Une délégation des partis du centre était en concertation avec le P.c.t

Dans le cadre du dialogue permanent souhaité par le président de la République, lors de son message de vœux, le 31 décembre dernier, le P.c.t (Parti congolais du travail), principal de la majorité, a initié une série de concertations avec les partis politiques. C'est ainsi que, mercredi 13 février 2013, une délégation des partis du centre, conduite par Jean-Michel Bokamba-Yangouma, en tant que doyen d'âge, a été reçue au siège du P.c.t, à Mpila (Brazzaville), où elle a eu une séance de travail avec les membres du secrétariat permanent du P.c.t. A l'issue de cette rencontre, Marcel Valère Mabilia-Mapa, porte-parole des partis du centre, a fait un point de cette rencontre à la presse.

«Il s'est donc agi d'une rencontre politique de très haut niveau, qui a rassemblé les dirigeants du P.c.t et de l'ensemble de l'espace centriste du Congo. Il s'est agi, donc, pour les deux partis, de faire un tour d'horizon de la situation politique nationale, avec pour toile de fond, le dialogue politique qui pointe à l'horizon et qui a été suggéré de la manière la plus responsable, par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, et qui a bien énoncé que le Congo, est un pays de dialogue permanent. Alors, il s'est agi, pour nous, de faire le répertoire de l'ensemble des questions de politique nationale qui doivent donc conduire l'ensemble de la classe politique, à une concertation nationale responsable et apaisée, et donc, qui s'assure sur un consensus national. Donc, nous avons échangé avec beaucoup de franchise, avec beaucoup de sincérité et nous nous sommes compris et nous pensons que nous allons aborder les enjeux futurs, avec beaucoup de responsabilité, tel qu'attend le peuple congolais dans son ensemble», a expliqué Valère Mabilia Mapa. Concrètement les prochaines échéances électorales étaient

au centre de l'entretien entre les deux délégations. «Nous avons, essentiellement, parlé de l'élection locale qui pointe à l'horizon. Nous avons estimé qu'il faut jeter sur ce qui avait été fait au paravent, entendu la



Pierre Ngolo.

concertation d'Ewo, pour que cela nous donne une piste, un canevas, pour affronter, de manière plus sereine, l'échéance électorale en vue», a précisé le porte-parole. Quel contenu donnez-vous à ce dialogue? «Les partis du centre abordent ce dialogue en tant que républicains, c'est-à-dire dans le respect des institutions républicaines, dans le respect



Marcel Valère Mabilia-Mapa.



J-M. Bokamba-Yangouma.

des valeurs de paix, d'entente et de concorde nationale. Je crois que, lorsque nous avons dit cela, c'est tout à fait clair», a-t-il indiqué. Signalons que le parti de Me Martin Mberi U.pa.d.s-F.d.r est membre de cette plate-forme politique.

Pascal-Azad DOKO

SWIFT

DZIRE

Way of Life!

objet de désir

PRIX PROMOTIONNEL
10 900 000 Fcfa TTC*

*+555 000 Fcfa TTC de transport entre Pointe-Noire et Brazzaville

- Système ABS
- Puissance 86ch
- Direction assistée
- Air conditionné
- 2 Airbags frontaux
- Fermeture centralisée
- Projecteurs antibrouillards...

CFAO MOTORS CONGO

cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 38 - 39
www.cfaomotors-congo.com

Un minibus du C.n.r.t.v finit sa course dans un caniveau

Mardi 12 février 2013, vers 23h, un minibus appartenant au C.n.r.t.v (Centre national de radio et de télévision), pour le transport du personnel, s'est échoué, sans faire de blessés, dans le caniveau juxtaposant le petit marché appelé «Stella», sur l'avenue Raoul Follereau, à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé. Le chauffeur a perdu le contrôle du véhicule, à bord duquel se trouvaient des femmes. Des témoins l'ont vu sortir du bar «Maison mère» et affirment qu'il était en état d'ivresse. Ayant abandonné le véhicule sur place, il est revenu le lendemain, pour le retirer. Mais, un lecteur passant par-là a constaté que les jeunes qu'il avait sollicités pour l'aider à sortir le véhicule du caniveau, lui exigeaient la somme de 30.000 francs Cfa.

Ambassade de Libye au Congo: une devanture malsaine!

En face de la préfecture de Brazzaville, au boulevard général Alfred Raoul, se trouve l'ambassade de la Libye au Congo. L'enceinte de cette ambassade est bien entretenue. Mais, le long du mur d'enceinte, à l'extérieur, sont entassées, par endroit, des immondices, de même qu'y poussent une végétation sauvage, et des plants de maïs qui y ont été, sans doute, plantés. En tout cas, il y a des herbes hautes qui rendent la devanture insalubre.

Un pédiatre pratique un curetage fatal sur sa concubine

Jeudi 7 février 2013, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, une jeune femme, enceinte, est passée de vie à trépas, après l'opération de curetage pratiquée, sans son consentement, par un pédiatre, patron de la clinique privée où elle travaillait. Selon des témoignages, le pédiatre connaissait cette jeune femme. Bien qu'il soit marié, il avait fait d'elle sa maîtresse. Lorsque le patron découvre que son amante est enceinte, il lui propose de se débarrasser de la grossesse. La concubine oppose un refus catégorique et se retrouve, un moment, à Pointe-Noire. A son retour, le patron l'invite, ce que ce dernier a obtenu. Profitant du fait que son amante était distraite, il aurait introduit un somnifère dans sa boisson, dans un verre. L'ayant consommé, la jeune fille s'est endormie. C'est le moment qu'a choisi le pédiatre pour la ramener à la clinique et pratiquer le curetage. Ignorait-il la gravité de l'acte qu'il allait poser? Après avoir extrait le fœtus, le pire s'est produit, malheureusement. La jeune femme s'est retrouvée dans le coma, après l'hémorragie. Elle a fini par mourir. Pour maquiller son forfait, le compagnon est allé jeter le corps à Kinsoundi, où l'ont découvert des passants. Informés, les parents de la victime ont fait peser les soupçons sur le pédiatre qu'ils connaissent bien. Interpellé par la police, il a été arrêté et déferé à la maison d'arrêt où il doit, sans doute, méditer son acte, avant d'en répondre devant la justice.

Faux billet: un homme pris la main dans le sac!

La nuit du mercredi 13 février 2013, au marché Ngambio, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, un jeune homme voulait acheter une grillade avec un billet de 2000 francs Cfa. Il a cru tromper la vigilance de la vendeuse, une femme adulte. Vérification faite, cette dernière a découvert que le billet qu'on lui a remis n'est qu'un faux. Le malfrat s'est mis à balbutier, avant de prendre la poudre d'escampette. Comme quoi, la fausse monnaie circule toujours et il faut prendre garde.

Syndicats: le sit-in paie

Menacer de faire le sit-in, c'est la trouvaille des différents syndicats, pour contraindre le gouvernement à négocier. Et ça marche. Le collectif des opérateurs économiques du Congo, dont plusieurs adhérents étaient rassemblés, mercredi 13 février, devant le Ministère des finances et du budget, pour réclamer le paiement de leurs dettes, a réussi son coup. Il a obtenu l'ouverture de négociations avec le directeur de cabinet par intérim et les conseillers du ministre d'Etat Gilbert Ondongo, alors en séjour de travail à Pointe-Noire. Le collectif a fait surseoir le sit-in, mais en cas d'échec, il pourrait le relancer. A cette allure, le gouvernement risque d'être sous le diktat des syndicats, pronostiquent certains observateurs.

Jusqu'à quand le transport public restera toujours un casse-tête à Brazzaville?

Le problème des transports publics se pose toujours avec acuité à Brazzaville. Elèves, commerçants, fonctionnaires et autres usagers sont les victimes silencieuses du phénomène de demi-terains (itinéraires raccourcis) pratiqué dans le transport urbain et périurbain. A certaines heures de la journée ou de la nuit, les chauffeurs et les contrôleurs de minibus refusent d'aller au bout des itinéraires réglementés par la délibération du conseil municipal de la ville. Et lorsqu'ils y consentent, ils majorent le tarif de 150 francs Cfa à 200 voire 300 francs Cfa ou plus, en tenant compte de la distance à parcourir. Le conseil municipal, actuellement en session, ne semble pas avoir trouvé de solution à cette situation et la mairie reste sourde aux plaintes des citoyens. Les Brazzavillois sont las de ne pouvoir bénéficier de service de transport en commun adéquat. Le signifieront-ils aux prochaines élections locales? En tout cas, certains soutiennent l'initiative d'une marche pacifique jusqu'à la mairie, pour se faire entendre.

Département de la Cuvette

Vers la célébration du centenaire de Mossaka: mais, d'où vient Mossaka?

Ma grande surprise, le nom de la personne qui aurait prononcé, pour la toute première fois, la maxime selon laquelle Mossaka deviendrait une ville (*Bossaka a bonda oya ville*) est parvenu à mes oreilles. Il semblerait que c'est la célèbre cantatrice des populaires danses Mawamboka et Congo ya Sika, la nommée Makinga Albertine (épouse Bayina Eyoka) qui, avant tout le monde, a eu cette clairvoyance et l'a traduite dans ses chants. D'autres pensent que c'est dans les années 60, à l'occasion de l'inauguration de la première digue en béton armé qui protège les berges de la ville de Mossaka, que ces mots furent prononcés.

Mais d'où vient Mossaka? La tradition dit que le campement qui est devenu, plus tard, le village Mossaka, aurait été fondé par Ekomissa, qui était vite rejoint par Longangué et sa sœur Eyéngo. Bientôt, Ekomissa sera l'ombre de ces deux personnages auxquels est attribuée, désormais, la paternité de la création de Mossaka. Certainement, pour la bonne raison que «le village, au sens européen du mot, n'est que la simple agglomération de deux, trois ou plusieurs groupes de cases, chacun d'eux étant habité par des ressortissants d'un clan déterminé (...); c'est l'homme le plus influent de l'agglomération qui s'impose et en devient le chef» (1). Il faudrait se souvenir que dans la tradition ngala, riverains du district de Mossaka (2), celui qui détenait le pouvoir, c'était celui qui produisait plus de richesses. Aussi, mokondzi, dans cette contrée, c'est le producteur et non le chef, c'est-à-dire celui qui est à la tête, qui commande. Ceci dit, le campement fondé se situait à l'actuel endroit où se trouve l'ancien siège de la sous-préfecture de Mossaka. Avec l'arrivée des étrangers et craignant la cohabitation avec l'inconnu, le campement migra un peu plus en aval, à Mobaka où, plus tard, la première mission catholique fut installée, en témoigne le nom du port du lieu dit: le port de la mission (*lébon-go lé la mission*).

Par ailleurs, il est loisible de savoir que le nom Mossaka correspond à une soupe à base de noix de palme, cuites puis pressées à la main, avec de l'eau versée au fur et à mesure dans un ustensile de cuisine, jusqu'à l'obtention d'un liquide onctueux (la mouambe, encore appelée sous d'autres cieux, sauce graine) servant à la préparation de plusieurs mets prisés des gourmets.

A propos, il est dit que les Européens, quand ils sont venus à la rencontre des autochtones, auraient voulu savoir comment s'appelaient leur bled, avaient posé la question à une femme au moment où celle-ci était en train de préparer sa soupe, et ne comprenant pas l'articulation de la langue dans laquelle la requête lui avait été formulée, répondit: Mossaka, pour désigner la soupe au lieu de la localité. De même, une célèbre œuvre de l'art culinaire turque, avec un saveur reconnue mondialement et dont l'existence remonte à des temps immémoriaux, a un nom très proche: Moussaka.

En outre, il y a eu le village Bossaka qui a existé en amont de l'actuel site de Mossaka, sur l'axe Likouala-Mossaka. Bien que ce nom ne désigne pas la bonne soupe, il se prête, cependant, à d'autres interprétations, suivant les intonations de la langue locale. Certains pensent

même que c'est la mauvaise transcription du nom de cette bourgade par les explorateurs et colons français, qui a donné le nom Mossaka. Alors, si telles sont les assertions et à en croire les documents d'histoire, qu'en est-il de La Mossaka? La dénomination Mossaka ne serait-elle pas venue de l'imaginaire des explorateurs et colons français eux-mêmes? Certains documents d'histoire parlent justement de La Mossaka, vaste étendue de territoire qui partait de la rive droite du fleuve Congo, au confluent de nombreux cours d'eau et s'étirait jusqu'à l'actuelle Cuvette-Ouest et même une bonne partie de la Sangha et de la Likoua-

prononcés.



Opération de vaccination des populations à Mossaka, pendant la période coloniale.

la. Avant de se réduire à la «nouvelle région de la Mossaka», après la disparition de la circonscription de la Sangha, suite aux accords franco-allemands, au sujet du Maroc et du Congo (3). Malgré cette évolution, la circonscription du Kouyou et de la Bokiba étaient créées à côté de celle de la Mossaka. Il ne subsista, à la Mossaka «nouvelle formation», que les subdivisions de Makoua, Odzala, Mbomo et Etoumbi. Le poste de Mossaka étant, quant à lui, créé dans le même temps, dans la circonscription du Kouyou. N'est-ce pas plausible que ce soit les multiples réorganisations de ce vaste territoire dues à l'occupation du bassin de la Likouala-Mossaka et aux conséquences des relations internationales de l'époque qui ont, in fine, laissé le nom à l'actuelle ville de Mossaka, qui aurait atteint les cent ans de son érection en poste, le 11 octobre 2012?

Ainsi, pour dire vrai, de toutes ces assertions, il y a matière à réflexion. Ensemble, apportons alors nos contributions objectives au rayonnement de notre belle cité, héritage de tous et bien commun. Loin de nous toute prétention, mais juste une pierre de plus à l'édifice, pour la manifestation et l'écriture de notre vraie histoire, en cette année du centenaire de Mossaka, «Pondo (ville) maléhou ma mé Bogénda».

C'est dans cette dynamique qu'une assemblée générale des filles et fils de Mossaka a eu lieu, le samedi 29 septembre 2012, au palais des congrès de Brazzaville. Les travaux de ces grandes retrouvailles ont été centrés autour du document d'orientation, canevas pour l'organisation et la réussite des festivités du centenaire de Mossaka, prévue en mars 2013. Récemment, une conférence sur les cent ans de Mossaka: «Pierre Savorgnan de Brazza, les Afourou et les Anguié: mythe ou réalité», avec pour orateur principal, le Professeur Ndinga-



Construction de la mairie de Mossaka, grâce à la municipalisation accélérée du département de la Cuvette.

dois qui nous attend en mars 2013.

Eyems EYEMANDOKO

Notes:

- 1- (G.) Mazenot, «L'occupation du bassin de la Likouala-Mossaka 1909-1914», in Cahiers d'études africaines, Vol. 6 n°22; 1966; p.291.
- 2- Expression empruntée à (A.) Mobombi, «Le mode de production des Ngala, riverains du district de Mossaka, fin XIXème siècle - début XXème siècle», mémoire pour l'obtention du diplôme d'études supérieures (DES) en Histoire et Anthropologie, Université Marien Ngouabi, 1985, 235 pages.
- 3- (M.) Zimmermann, «L'accord franco-allemand du 4 novembre 1911 au sujet du Maroc et du Congo» in Annales de Géographie, 1912, t.21, n°116. pp. 185-188.
- 4- (G.) Mazenot, Op.cit. 291.



ACTED

Annonce

Mise en ligne d'un nouveau site Internet d'information sur les opportunités légales de départ à l'étranger, les opportunités d'étudier et de s'insérer sur le marché du travail congolais ainsi que sur les programmes qui accompagnent les membres de la diaspora congolaise qui souhaiteraient retourner au Congo.

Dans le cadre du projet « Sensibilisation aux risques liés à l'émigration clandestine et appui à la réinsertion professionnelle des migrants en République du Congo », financé par l'Union européenne et le ministère de l'intérieur français, ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement), l'OCDF (Observatoire Congolais des Droits de l'Homme) et le FJEC (Forum des jeunes entreprises au Congo) ont le plaisir de vous informer de la mise en ligne d'un site Internet dédié aux risques liés à l'émigration clandestine, aux opportunités légales de départ à l'étranger, aux possibilités d'étude et de travail au Congo et aux programmes d'accompagnement des migrants congolais de retour au Congo.

Ce site Internet compilant l'ensemble de ces informations vise à mettre à disposition des congolais les renseignements dont ils ont besoin pour décider de leur avenir académique et professionnel ou d'un éventuel départ à l'étranger.

Devenez acteur de votre avenir en consultant l'adresse internet suivante:

<http://diasporacongolaise.org/>

J'aime lire
LA SEMAINE AFRICAINE

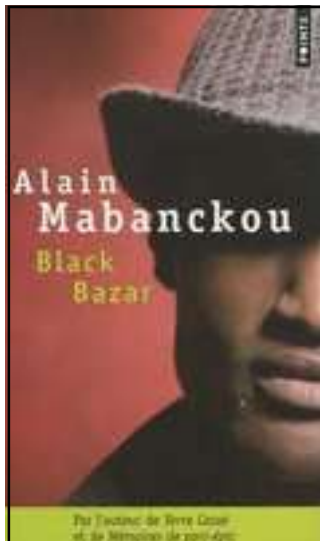
Roman

Un tableau drolatique dénommé «Black Bazar», sur l'immigration africaine en France

L'univers de l'immigration africaine en France, avec son mode de vie, ses problèmes d'intégration, de chômage, sa psychologie, etc., tel est le sujet de «Black Bazar», le roman d'Alain Mabanckou, publié en janvier 2009, aux éditions du Seuil (France), et qui a eu un succès de librairie et de la critique. Un univers que l'écrivain connaît bien, puisqu'il a étudié et travaillé en France, avant d'aller s'installer en Californie, aux États-Unis, où il enseigne la littérature francophone.

Pour nous décrire cet univers, l'auteur s'est choisi le dénommé Fessologue (il doit ce surnom à son goût obsessionnel pour les femmes africaines aux formes bien pleines) qui est le narrateur pivot de sa fiction. Installé à Paris depuis une quinzaine d'années, Fessologue est un adepte de la sape qui chausse des Weston et porte des costumes Francesco Smalto et des cravates Yves Saint Laurent qu'il va exhiber lors des concerts à Paris de Papa Wemba, Koffi Olomidé ou de J-B Mpiana. Un adepte de la sape d'un genre particulier, qui tient un journal - il est titulaire d'un baccalauréat - qu'il rédige chez lui ou dans le jardin public de son quartier. Il lit Simenon et veut devenir écrivain, à l'instar de son ami haïtien Louis-Philippe. Ce personnage haut en couleurs se dit «connaître l'usage du monde» et porte un regard «attentif à l'évolution de notre société de spectacle». D'où un panel de portraits de personna-

ges de l'immigration qu'il nous dépeint, les uns aussi cocasses et pathétiques que les autres. De ces figures, il y a le père de Couleur d'origine, la petite amie de Fessologue, un avocat installé à Nancy, opposant au régime congolais, qui porte «une grosse barbe grise comme la plupart des rebelles d'Afrique qui copiaient le look du maquisard angolais de l'époque, Jonas Savimbi (...) et qui rêve de devenir, à son tour, président de la République, «comme ça, il arrachera notre pétrole aux mains des Français, pour le donner aux Américains». Yves L'ivoirien, pour qui le problème prioritaire pour les Africains, «c'est d'arracher ici et maintenant l'indemnisation pour ce qu'on nous a fait subir pendant la colonisation». L'Arabe du coin, qui se plaint de la concurrence envahissante des Pakistanais et des Chinois, conteste la réalité de la traite négrière arabe et qui proclame: «Il nous reste une



chose, mon frère africain, c'est l'union de l'Afrique, ce n'est que comme ça qu'on bâtira l'Union africaine du Guide éclairé Mouammar Kadhafi! Hippocrate, un Africain pro-colonialiste qui se prend pour un Européen, vénère l'Occident et demande qu'on arrête avec les jérémiades: «Il paraît qu'il y a de Noirs ingrats qui demandent des réparations pour les pertes causées par la colonisation. Allons! Allons! Il ne faut pas se tromper de combat. Moi, je dis que vous avez beaucoup à gagner avec l'héritage de la colonisation. Qu'est-ce que la co-



Alain Mabanckou.

lonisation, hein? C'est un élan de générosité, c'est une aide qu'on apporte aux petits peuples qui sont dans les ténébres! (...) Les civilisés sont allés au secours des sauvages qui vivaient dans les arbres et se grattaient avec les ongles. (...) Qu'on arrête de nous blâmer, nous les Européens, y en marre du sanglot de l'homme blanc, de l'Europe éternellement inculpée et de l'innocence des peuples du tiers-monde». Il y a le poète tchadien, Bosco, qui se dit poète lyrique et se prend pour le «Paul Valéry noir»

de son temps, qui a ces mots: «Le problème avec les poètes d'aujourd'hui, c'est qu'ils ont abandonné la versification. Alors, tout le monde se dit poète, y a plus moyen de séparer le bon grain de l'ivraie. Je suis scié quand je lis ce que les prétendus poètes écrivent maintenant. Où est passé l'élegance de Valéry? Qu'en est-il du génie d'Hugo? Qu'a-t-on fait de l'impertinence de Baudelaire? Et d'autres personnages encore dont le narrateur se plaît à nous parler.

Les relations entre Fessologue et Couleur d'origine (appelée ainsi, en raison de sa peau d'un noir d'ébène) -avec qui il a eu une petite fille- tournent au vinaigre. Celle-ci, en effet, le trompe avec l'Hybride, de son vrai nom congolais Lucien Mitiori, un batteur de tam-tam dans un obscur groupe musical africain de Paris, et qui se fait passer pour le cousin de Couleur d'origine. Les deux amants finiront par filer à l'anglaise au Congo, avec l'enfant de Fessologue, pour y élire domicile. Après le départ de Couleur d'origine pour le Congo, Fessologue va faire la connaissance de Sarah, une jeune femme d'origine belge. Sarah est peintre -une admiratrice du peintre Magritte-, une femme cultivée qui lui fait lire des écrivains d'origine belge, pour la plupart: Béatrix Beck (Goncourt 1952),

Maurice Maeterlinck (Prix Nobel 1911), Henri Michaux, Dominique Rolin, Amélie Nothomb, etc.

Sous l'influence de Sarah, il abandonne, peu à peu, la vie de la sape et se plonge dans la lecture des grands écrivains d'hier et d'aujourd'hui. Mais, la séparation avec Couleur d'origine a laissé des stigmates dans l'esprit: il se défrise désormais les cheveux, lui qui déteste les nègres qui se décapent la peau pour se «dénégrifier»: «Je défrise mes cheveux et les tire en arrière comme dans les films des années trente ou quarante que je regarde avec Sarah». Et cette modification du port de la chevelure n'est pas du goût de tout le monde: «Un Gabonais qui traînait devant le Mc Donald's de la gare de l'Est m'a laissé entendre qu'en fait je n'étais qu'un type minable, que si je me défrisais les cheveux c'était parce je n'assumais pas ma négritude, que j'avais un problème grave, que je faisais honte à la plus belle race du monde, celle qui est à l'origine de tout sur terre».

A l'aide d'une écriture puisant dans les tournures d'esprit et les formes d'expression propres aux langages parlés de l'Afrique, l'auteur dresse un tableau à la fois drolatique, saisissant et qui dégorge d'humour -d'un humour parfois un tantinet salace- de l'immigration congolaise et africaine en France. Avec «Black Bazar», Alain Mabanckou confirme de main de maître sa posture d'écrivain de la dérision.

Jean José MABOUNGOU

TRIBUNE LIBRE

Une spiritualité authentique est impossible, sans une rigoureuse discipline de notre corps

La symbolique et le thème de la montée et de l'ascension spirituelle traversent l'Évangile qui place au centre de ses exigences, la souffrance comme unique moyen de libération de soi, des pesanteurs du corps. La souffrance comme moyen d'accès à la gloire. Jésus, merveilleux pédagogue, trace la voie, donne l'exemple. «Oportet bat», nous rappellent les Saintes-Ecritures, «Oportet bat Christum pati, itera intrare in gloriam suam» (Il fallait que le Christ souffrît d'abord avant d'entrer dans sa gloire). Jusqu'à ces derniers siècles de grands bouleversements de la société occidentale et de renversements de ses valeurs en leurs contraires, l'Église d'Occident, retenant la leçon, s'efforça, dès ses origines, de passer à la pratique de l'austère enseignement. Les ermites, les anachorètes, les mystiques sont comme les temps forts de la douloureuse marche de l'Église vers le Royaume. Église vivante, Église militante. L'expression est empruntée au vocabulaire du soldat et de l'armée; pas pour rien. Qui donc dit soldat, dit discipline du corps et de l'esprit. L'ennemi ne peut surprendre un soldat constamment en alerte. Chaque moment le trouve, en effet, prêt pour engager le combat; prêt parce que préparé. Toujours sur l'effort, l'Occident put alors produire, pendant les deux mille ans que dura une telle vitalité de l'Église, des hommes et des femmes d'une stature spirituelle exceptionnelle, tout à fait dignes de l'admiration universelle et qu'on appelle, pour cela, des saints, parce qu'ils s'adonnèrent, pendant toute leur vie, jour après jour, à



Par Dominique Ngoïe-Ngalla.

dompter et à domestiquer leur nature rétive. Saint-Paul qui, plus que personne, s'était avancé au cœur du mystère chrétien, a recours au vocabulaire militaire, pour parler de son expérience: «J'ai, écrit-il au soir de sa vie, combattu le bon combat». Depuis quelques décennies, un siècle ou un peu plus, comme si une lecture toute nouvelle de l'Évangile s'était imposée au monde et au sein même de la chrétienté et de l'Église, l'avenue spirituelle du christianisme, individuelle et collective, semble avoir cessé de se traduire en termes de combat et de lutte. Pas pour rien; pas par hasard. Nous vivons, en effet, un christianisme soft, comme si le Royaume et le salut étaient gagnés d'avance. Un christianisme somnolent et béatement heureux a remplacé le christianisme angoissé d'autrefois, le reflet de la prise de conscience du tragique de la décision de Dieu de s'incarner, pour trouver une issue au destin coincé de l'humanité. Un certain nombre de phéno-

mènes sont responsables des changements pas toujours heureux observés aujourd'hui au sein même de l'Église et de la chrétienté: ces révolutions dans l'ordre de l'économie et de la culture; ces avancées spectaculaires de la science et des techniques opérées en des temps trop brefs pour ne pas bousculer les mentalités, les sensibilités et les systèmes de représentations, voilà les vrais responsables. Au déficit sans cesse creusé des vocations sacerdotales et religieuses, une explication: l'influence dérangeante de ces révolutions sur des sensibilités religieuses restées du Moyen-Âge et paysannes et qu'au fond, les découvertes de Copernic et surtout de Galilée, jugées scandaleuses par l'Église et la chrétienté, n'avaient pas tant affectées que cela. A la date des découvertes bouleversantes de Copernic et de Galilée, le christianisme et ses valeurs étaient, depuis trop longtemps, enracinés dans une tradition éprouvée par de longs siècles de combat et de pratiques pour vraiment vaciller sur leurs bases. Les révélations de Galilée ne marquèrent donc, à la vérité, qu'une partie de l'élite cultivée et quelques esprits forts. Pascal et Leibniz, savants immenses, n'en furent pas ébranlés dans leur foi. Les révolutions économiques et les progrès scientifiques spectaculaires du début du deuxième millénaire allaient avoir un tout autre retentissement dans les esprits et les mentalités, et sonner le retour fervent aux «valeurs du corps» longtemps combattues par une Église puriste toute puissante. Ne plus rien refuser au corps dont, pourtant, la restriction de

la satisfaction de bien des appétits est la condition de l'entrée au Royaume. C'est dans l'offensive des valeurs interdites et refoulées que l'homosexualité, dont le mariage gay est la forme extrême, redevient une valeur sociale «normale». Ce retour aux valeurs du corps ouvre, alors, une ère de divertissement frivole. L'éthique chrétienne traditionnelle, qui fait une si large place à l'esprit de sacrifice et à l'ascèse, et brime le corps, en prend un coup. Les statistiques de la pratique religieuse révèlent une grave crise de la foi. Pour retenir une partie de la jeunesse qui la déserte parce qu'elle la trouve «vieux jeu» et ringarde, l'Église n'a pas d'autre solution que celle, naïve, de se mettre à l'air du temps. Elle n'a pas réussi à rester évangélique. On ne voit pourtant pas que sa souplesse devant la question de l'avortement, de la pilule, du préservatif, la suppression du latin et du plain chant grégorien aux offices, la messe désormais dite face au peuple, la reconnaissance de l'homosexualité ou la mollesse à condamner le mariage gay et les cultes dansants des nègres aient fait retrouver le chemin de l'église à ceux qui en avaient claqué la porte. En Occident du moins. En Afrique noire, les églises sont bondées de fidèles, mais cela relève d'une autre explication. Dans le même temps, le bouddhisme, qui appelle à une spiritualité de haut vol, et aux exigences pareilles à celles du christianisme antique, le bouddhisme mobilise dans ce même Occident chrétien en procès de christianisation rapide, recrutant parmi l'élite cultivée surtout.

Cela signifie, en clair, qu'en ce qui concerne les grandes valeurs, l'Occident va chercher, désormais, en Asie ce que l'Église ne sait plus lui offrir: une spiritualité authentique, impossible sans une rigoureuse discipline de notre corps trop faible qui constitue, pour l'esprit, un véritable boulet. Se libérer de certaines exigences du corps, tout en pesant

sur lui, voilà le centre de l'enseignement du christianisme dont il serait non nécessaires à l'épanouissement du corps erroné de faire l'ennemi du plaisir et donc du corps. Mais, si le Christ fait du combat entre le corps et l'esprit, une exigence éthique pour le chrétien, c'est en tenant compte des rapports agonistiques du corps et de l'esprit. Le corps, refusant de se soumettre à l'esprit qui ne peut l'emporter sur lui que de haute lutte. Le royaume est à ce prix. «Violenti rapiunt illud».

D. NGOÏE-NGALLA

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE ANNOUNCEMENT NUMBER 006/2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de :

- Computer Management Assistant
- Grade - FSN-08

DATE D'OUVERTURE: 14 Février 2013

DATE DE CLOTURE: 28 Février 2013

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche une personne ayant un diplôme universitaire en Gestion des Systèmes Informatiques ou un diplôme équivalent en plus d'une Certification A+. L'intéressé(e) devra avoir également une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département des Technologies de l'Information et de la Communication et plus précisément dans la section Informatique. L'intéressé(e) sera responsable de tous les serveurs et postes de travail, y compris les accessoires tels que: imprimantes, scanners, ordinateurs autonomes, matériels de diagnostic, logiciels et autres périphériques associés au poste. L'intéressé(e) aura également en charge la gestion du réseau Local et fournira, en outre, l'expertise technique dans tous les domaines de l'informatique: la programmation, la gestion des bases de données, le traitement des textes, les tableurs ainsi que la communication des services pour toutes les agences du gouvernement américain au niveau de l'Ambassade. Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement. AU: Management Officer U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Gesso - No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville, Brazzaville, Republic of Congo
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

Étude de Maître Zahour MBEMBA
Notaire titulaire d'office au 965 rue Sounda, Plateau de 15 ans
Boîte Postale 433, Brazzaville, République du Congo (adresse Provisoire)
Téléphone: (+242) 06 851 66 42 ou (+33) 6 10 95 87 74
E-mail: zahour@mbembanotaire.net ou zahour@mbemba.net

ANNONCE LEGALE

**CONSTRUCTION BÂTIMENT NOUR «CBN»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE BAYARDELLE, EN FACE DE LA VILLA WASHINGTON
B.P.: 2771 BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° CG/BZV/13 B 4038**

Location-Gérance

Par acte notarié du 04 février 2013 reçu en l'Étude de Maître Zahour MBEMBA-EL HIOULI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Poto-Poto, Brazzaville, le 12 février 2013, sous F°28/21 n°411, il a été signé un contrat de location-gérance dont les caractéristiques sont les suivantes:

- **Bailleur:** La société Construction Bâtiment Nour (signe CBN), société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 FCFA dont le siège est à Brazzaville, Avenue Bayardelle, en face de la villa Washington (République du Congo), immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV/13B4038.
- **Locataire-gérant:** La société AFRIC, société à responsabilité limitée au capital de 240.000.000 FCFA dont le siège social est 94, rue Audoin MPILA, à Brazzaville (République du Congo), immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV/07B620.
- **Fonds de commerce concerné:** situé et exploité face à l'hôtel Petit logis au centre ville de Brazzaville.
- **Durée:** 3 ans à compter du 1^{er} mars 2013.

La mention modificative a été portée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville.

Pour insertion.

Brazzaville, le 13 février 2013

Maître Zahour MBEMBA

Étude de Maître Zahour MBEMBA
Notaire titulaire d'office au 965 rue Sounda, Plateau de 15 ans
Boîte Postale 433, Brazzaville, République du Congo (adresse Provisoire)
Téléphone: (+242) 06 851 66 42 ou (+33) 6 10 95 87 74
E-mail: zahour@mbembanotaire.net ou zahour@mbemba.net

ANNONCE LEGALE J.C CONSTRUCTION

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 2.000.000 de francs CFA
Siège Social: Quartier Ladec à Bacongo, près de l'ancien siège de TéléCongo
Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO/RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/11 B 2530.

CONSTITUTION

Par acte notarié du 07 février 2013 reçu en l'Étude de Maître Zahour MBEMBA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Poto-Poto, Brazzaville, le 11 février 2013, sous F°34/17 n°673, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
- **Objet:** La société a pour objet en République du Congo et dans tous pays d'Afrique ou à l'étranger: - La construction de bâtiments pour tous les usages, ouvrages d'art, routes et voies d'accès en gros œuvres et en tous les corps d'état nécessaires à la bonne réalisation de ces ouvrages; - L'importation de tous les produits et accessoires entrant dans la réalisation de ces ouvrages; - L'importation de tous produits, matériaux, machines et véhicules pouvant être utilisés dans ces constructions; - Travaux publics; - Transport de marchandises; - Importation de véhicules nécessaires à l'activité de transport de marchandises; - Commerce de tous produits, matériaux, machines et véhicules pouvant être utilisés dans la construction de bâtiments ou nécessaires au transport.
- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
- **Dénomination sociale:** J.C CONSTRUCTION
- **Siège social:** Le siège social est établi à Brazzaville, Quartier Ladec à Bacongo, près de l'ancien siège de TéléCongo
Brazzaville, République du Congo.
- **Durée:** la durée de la société est fixée à 99 années.

- **Capital:** le capital social est fixé à 2.000.000 FCFA, correspondant à 200 parts sociales de 10.000 FCFA chacune, entièrement libérées.

- **Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Zahour MBEMBA, le 07 février 2013, et enregistrée à Brazzaville, Poto-Poto, le 11 février 2013 sous F°34/14 n°670, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées.

- **Direction de la société:** L'associé unique, Monsieur DE JESUS CARDOSO José Joaquim, entrepreneur, demeurant à Brazzaville, Quartier Ladec à Bacongo, près de l'ancien siège de Télé Congo, République du Congo, né le 02 juin 1950 en Angola, titulaire d'un passeport délivré par les G. Civil de Lisboa, le 10 mars 2011 sous le numéro 8012127, de nationalité Portugaise; est nommé en qualité de premier Gérant de la société NORMA, pour une durée indéterminée, avec tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

- **Dépôt légal:** a été entrepris le 08 février 2013 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, par les soins du Notaire soussigné.

- **Immatriculation:** la société J.C CONSTRUCTION S.A.R.L.U. est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/11 B 2530.

Pour insertion.

Brazzaville, le 14 février 2013

Maître Zahour MBEMBA

Étude de Maître Zahour MBEMBA
Notaire titulaire d'office au 965 rue Sounda, Plateau de 15 ans
Boîte Postale 433, Brazzaville, République du Congo (adresse Provisoire)
Téléphone: (+242) 06 851 66 42 ou (+33) 6 10 95 87 74
E-mail: zahour@mbembanotaire.net ou zahour@mbemba.net

ANNONCE LEGALE NORMA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 FCFA
Siège social: BP 2344, 7 rue Orsy
Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/11 B 2530.

Aux termes d'une décision de l'associé unique reçu par Maître Zahour MBEMBA, notaire à Brazzaville, en date du 05 février 2013, dûment enregistrée à la recette de Poto-Poto, Brazzaville, le 07 février 2013, sous F°25/5 n°333, l'associé de la société NORMA a pris la décision de modifier l'objet social comme suit:

- **Objet:** La société a pour objet en République du Congo et dans tous pays d'Afrique ou à l'étranger:

- La construction de bâtiments pour tous les usages, ouvrages d'art, routes et voies d'accès en gros œuvres et en tous les corps d'état nécessaires à la bonne réalisation de ces ouvrages;
- L'importation de tous les produits et accessoires entrant dans la réalisation de ces ouvrages;
- L'importation de bâtiments et ouvrages d'arts préfabriqués et de tous les produits et accessoires destinés à la bonne réalisation de ces ouvrages;
- L'importation de tous produits, matériaux, machines et véhicules pouvant être abrités dans ces constructions;
- La construction, l'importation et l'installation de centrales électriques, de réseaux de distribution d'énergie et de toutes fournitures et matériels entrant dans cette activité;

- La fabrication, l'importation, l'installation de barrages hydroélectriques et hydrauliques, de toutes fournitures et matériels entrant dans cette activité;

- La création de jardins et espaces verts;
- Bureaux d'études;
- La commercialisation de tenues, chaussures, insignes, décorations, matériels, véhicules, et équipements professionnels;

- La commercialisation d'équipements professionnels de sauvetage.

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

La mention modificative a été portée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville.

Pour insertion

Brazzaville, le 12 février 2013
Maître Zahour MBEMBA

Étude de Maître Zahour MBEMBA
Notaire titulaire d'office au 965 rue Sounda, Plateau de 15 ans
Boîte Postale 433, Brazzaville, République du Congo (adresse Provisoire)
Téléphone: (+242) 06 851 66 42 ou (+33) 6 10 95 87 74
E-mail: zahour@mbembanotaire.net ou zahour@mbemba.net

ANNONCE LEGALE

**CONSTRUCTION BÂTIMENT NOUR «CBN»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE BAYARDELLE, EN FACE DE LA VILLA WASHINGTON
B.P. 2771 BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° CG/BZV/13 B 4038**

CONSTITUTION

Par acte notarié du 04 février 2013 reçu en l'Étude de Maître Zahour MBEMBA-EL HIOULI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Poto-Poto, Brazzaville, le 06 février 2013, sous F°24/12 n°320, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée.
- **Objet:** Dans le domaine de la construction, la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
 - La construction;
 - La ventes de biens mobiliers;
 Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.
- **Dénomination sociale:** CONSTRUCTION BÂTIMENT NOUR «CBN»
- **Siège social:** Le siège social est fixé Avenue Bayardelle, en face de la villa Washington B.P. 2771, Brazzaville, République du Congo.
- **Durée:** la durée de la société est fixée à 99 années.
- **Capital:** le capital social est fixé à 1.000.000 FCFA, correspondant à 200 parts sociales

de 5.000 FCFA chacune, entièrement libérées.

- **Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Zahour MBEMBA, le 04 février 2013, et enregistrée à Brazzaville, Poto-Poto, le 06 février 2013 sous F°24/13 n°321, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées.

- **Direction de la société:** Est nommé pour une durée indéterminée: Monsieur Abdul-Hussein YASSIN en tant que Gérant.

- **Dépôt légal:** a été entrepris le 08 février 2013 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, par les soins le Notaire soussigné.

- **Immatriculation:** la société CONSTRUCTION BÂTIMENT NOUR «CBN» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/13 B 4038.

Pour insertion.

Brazzaville, le 12 février 2013
Maître Zahour MBEMBA

Promo Diamant Quadra Hyundai de MTN Congo

Martin Loufoukou, de Brazzaville, est le troisième «super gagnant» de la promo «Promo Diamant Quadra Hyundai», de MTN

Pour permettre à ses abonnés de terminer en beauté l'année 2012 et démarrer avec joie l'année 2013, la société de téléphonie mobile, MTN Congo, a organisé, du 15 décembre 2012 au 31 janvier 2013, sur toute l'étendue du territoire national, un jeu-concours dénommé: «Promo Diamant Quadra Hyundai», dont les plus grands prix à gagner étaient quatre véhicules de marque Hyundai IX 35. Deux abonnés, dont l'un réside à Pointe-Noire et l'autre à Brazzaville, ont remporté les deux premières voitures. Le troisième lot vient d'être remporté par Martin Loufoukou, un abonné de MTN Congo, domicilié dans la rue Loufoukou, quartier Sadelmi, dans le quatrième arrondissement de la ville-capitale, Moundali.

Enseignant de formation, actuellement agent d'escorte à l'Aéroport international Maya-Maya et père de deux enfants,



Le Directeur Marketing patronnant la cérémonie.



Me Opelé Morabeya livrant ses impressions à la presse.



L'heureux gagnant clé en mains.



Le véhicule en stationnement à la direction générale de MTN Congo



Martin Loufoukou au volant de son véhicule



Martin Loufoukou a été surpris par un appel téléphonique venant de MTN Congo, lui annonçant qu'il venait de gagner un véhicule de marque Hyundai, ac-

tuellement en vogue dans le pays, à l'issue du tirage effectué, en direct sur une chaîne de la place, le 15 janvier 2013, à Brazzaville, en présence de l'huissier de justice, Me Opelé Morabeya.

La cérémonie de remise officielle dudit véhicule à l'heureux gagnant s'est déroulée, mercredi 6 février 2013, à l'esplanade de la direction générale de MTN Congo à Brazzaville, en présence de son Directeur Marketing, accompagné du staff de cette société. Dans le mot de circonstance qu'il a prononcé à cette occasion, M.

Cheikh Tidiane Thiandoume, Directeur Marketing de MTN Congo, a simplement, félicité et encouragé l'heureux gagnant, en lui demandant de demeurer toujours un abonné actif de MTN Congo, une société qui ne fait jamais les choses à moitié. Le luxueux véhicule 4x4 a été réceptionné par l'heureux gagnant, en présence de ses parents, amis et connaissances qui n'en croyaient pas leurs yeux. «Ce n'est pas de la blague, mais une réalité! J'invite donc tous les

citoyens à s'abonner au réseau MTN», a souligné Martin Loufoukou. Comme cela s'est produit dans la vie des deux précédents gagnants, la vie du troisième gagnant a changé du jour au lendemain. Et donc, MTN Congo est le réseau du bonheur qui fait rêver tout un peuple. Avec MTN, c'est un nouveau monde qui s'ouvre.



Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon

«La décision du pape est souveraine et respectée»

Annoncée le lundi dernier, la renonciation très prochaine du Pape Benoît XVI défraie la chronique et continue de susciter des réactions à travers le monde. Dans un entretien qu'il nous a accordé, mardi 12 février 2013 à la nonciature apostolique, à Brazzaville, l'envoyé spécial du Saint-Père en République du Congo, Mgr Jan Romeo Pawlowski estime que «la décision du pape qui est souveraine, qui est respectée, est une décision d'un homme libre, d'un prêtre qui aime l'Eglise plus que soi-même».

* *Monseigneur, le Pape Benoît XVI a annoncé lundi dernier sa renonciation qui prend effet le 28 février prochain à 20h. Comment avez-vous accueilli cette nouvelle à la fois surprenante et inattendue?*

** Justement, j'ai accueilli la nouvelle avec surprise et émotion, comme tout le monde. Je l'ai accueillie dans la prière pour le pape et pour l'Eglise. Je crois que c'est un moment très important pour nous tous, pour notre Eglise. Mais, en même temps, il ne faut pas se précipiter, car jusqu'au 28 février, nous avons le pape Benoît XVI qui gouverne l'Eglise et après, c'est le Seigneur qui, par l'exercice du devoir des cardinaux, va nous donner un autre pape, pour guider notre Eglise.

* *Saviez-vous que le Saint-Père envisageait un tel projet?*

** Non, parce que c'est seulement lui-même et quelques proches qui étaient au courant d'un tel projet. Même s'il est prévu dans le code du droit canonique que le siège de l'évêque de Rome devient vacant (sede vacante) avec la mort du Souverain pontife ou avec la renonciation librement prononcée, nous étions habitués, ces sept derniers siècles, que la fin d'un pontificat intervenait par la mort d'un pontife plutôt que par la renonciation.

* *Le code de droit canonique prévoit des dispositions en cas de vacance du siège pétrinien. Pourriez-vous éclairer davantage nos lecteurs et les chrétiens*

à ce sujet?

** La vacance du siège pétrinien, c'est lorsqu'on n'a plus de pape, par la mort ou par la renonciation libre. Cette renonciation ne doit pas être acceptée par personne, parce qu'elle signifie que le pape lui-même la déclare. Dans ce cas et c'est ce qui va arriver le 28 février à 20h, l'Eglise universelle reste sans pape, c'est-à-dire le siège de Rome reste vacant. Et là, ce sont des procédures qui entrent en vigueur, c'est-à-dire, certains collaborateurs du pape, par exemple le secrétaire d'Etat, les chefs de certains dicastères ou des ministères au Vatican tombent de leurs fonctions, ils n'exercent plus leurs fonctions. Mais, l'Eglise comme telle fonctionne et continue sa mission. Au niveau du gouvernement central de l'Eglise, c'est le cardinal camerlingue et le cardinal doyen qui, en certaines dispositions prévues par le code de droit canonique et les autres documents concernant le siège vacant, doivent se mettre à l'œuvre, pour assurer le déroulement du conclave.

* *Devant cette situation, quelle doit être, selon vous, l'attitude des chrétiens?*

** L'attitude des chrétiens doit être, jusqu'au 28 février, comme toujours, de prier davantage pour le pape Benoît XVI qui va achever sa mission et qui nous guide, qui nous assure de l'amour du Seigneur, qui est le successeur de l'apôtre Pierre. Et à partir du 28 février, ne pas



Mgr Jan Romeo Pawlowski.

oublier, dans notre prière, le pape Benoît XVI, qui va être, on peut dire, en retraite, pour l'accompagner. C'est un homme quand même âgé et malade, qui a assuré le service pétrinien huit ans durant. Alors, continuons à le soutenir par notre prière et en même temps, commençons, à partir du 28 février soir, de prier le Seigneur de nous donner un nouveau pape, qui soit selon son cœur, selon son désir.

* *Comment entrevoyez-vous l'avenir de l'Eglise catholique après le Pape Benoît XVI?*

** C'est le même avenir, c'est-à-dire l'Eglise est envoyée dans le monde entier, par Jésus après sa résurrection, annoncer l'évangile et baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. On va faire la même chose. J'ai eu à dire, dans ce pays ou ailleurs, que quand j'étais au Brésil, j'ai vu, sur une église, un manifeste qui était mis pour la visite du Pape Jean-Paul II, où il était écrit: «Hier Saint Pierre, aujourd'hui Jean-Paul II, toujours Jésus-Christ». Je crois que l'on peut répéter cela en adaptant: hier, c'était Jean-Paul II et aujourd'hui, c'est le pape

Benoît XVI, demain ce sera un autre pape, mais toujours, ce sera Jésus-Christ; nous sommes les membres de l'Eglise de Jésus-Christ, le pape inclus.

* *Monseigneur, vous êtes nonce apostolique au Congo et au Gabon, avez-vous un message particulier pour les peuples des deux pays auprès de qui vous êtes l'envoyé spécial du Saint-Père?*

** Le message particulier est celui que je viens de dire. Il faut approfondir notre foi, pour ne pas voir le pape et sa mission, comme certains journalistes désirent le voir à travers un chef d'Etat. Mais nous, nous voyons le pape comme notre pasteur, comme le pasteur suprême de l'Eglise, comme celui qui confirme ses frères et sœurs dans la foi. Il nous a laissé un cadeau: l'année de la foi. Il faut en profiter. Cette décision du pape qui est souveraine, qui est respectée est une décision d'un homme libre, d'un prêtre qui aime l'Eglise plus que soi-même. Que cela soit aussi, pour nous, un motif d'approfondir notre foi, de mieux connaître aussi les responsabilités qui sont celles du pape, de nos évêques et il faut que cette situation propulse notre amour vers celui qui est notre vrai pasteur, Jésus-Christ qui se sert des pasteurs choisis parmi les hommes, pour transmettre son amour.

Propos recueillis par Aristide Ghislain NGOUMA

Nonciature apostolique au Congo

La Nonciature apostolique en République du Congo (Ambassade du Saint-Siège) présente ses compliments aux Missions diplomatiques et consulaires, ainsi qu'aux organisations internationales avec résidence à Brazzaville, et a le devoir d'informer, officiellement, que le Saint-Père Benoît XVI a rendu publique sa décision de renoncer au ministère d'évêque de Rome, successeur de l'apôtre Saint Pierre. Au cours du consistoire public, qui a eu lieu le lundi 11 février au Vatican, le Souverain Pontife a prononcé une Déclaration dont une partie du texte est ici rapportée:

«*Bien conscient de la gravité de cet acte, en pleine liberté, je déclare renoncer au ministère d'évêque de Rome, successeur de Pierre, qui m'a été confié par les mains des cardinaux le 19 avril 2005, de telle sorte que, à partir du 28 février 2013 à vingt heures, le Siège de Rome, le Siège de Saint Pierre, sera vacant et le conclave pour l'élection du nouveau Souverain Pontife devra être convoqué par ceux à qui il appartient de la faire.*»

La Nonciature apostolique au Congo saisit cette occasion pour renouveler aux Missions diplomatiques et consulaires, ainsi qu'aux organisations internationales l'assurance de sa haute considération.

Brazzaville, le 12 février 2013

Fraternité Sainte Bernadette de Soubirous

Quarante ans déjà!

Marie Julienne Missamou, Françoise Malanda, Bernadette Nkoussou, co-fondatrices de la fraternité Sainte Bernadette de Soubirous de Brazzaville, rendent grâce à Dieu pour toutes ses



Les trois mamans co-fondatrices de la Fraternité.

merveilles à leur égard, pour leur avoir gardé jusqu'à ce grand jour tant attendu. Jour de fête, de joie et d'allégresse, pour la célébration des quarante ans de la fraternité, le samedi 16 février 2013 à la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo. A cet effet, la chrétienté St Pierre Claver, en particulier et les fraternités sœurs de Brazzaville en général sont conviées à la célébration eucharistique.

Soyez les Bienvenus!

lement devant deux témoins. C'est ainsi que, par exemple, selon les termes des cc.354 et 401, un évêque diocésain ou un cardinal de la Curie romaine qui a atteint l'âge de 75 ans accomplis, est prié de présenter la renonciation à son office au Pontife suprême qui y pourvoira, après examen de toutes les circonstances. Cette renonciation ne devient effective que si elle est acceptée par le Pape.

Dans le cas du Pape, étant donné qu'il est le législateur suprême, il ne tient sa charge que de Dieu lui-même. C'est pour cela qu'en cas de démission, le canon 332, paragraphe 2 précise qu'en plus de la liberté légitime et de la manifestation dûment exprimée à travers un rite de son choix, la démission du Pape ne peut pas être acceptée par qui que ce soit, même pas par les cardinaux qui l'ont élu! Cela se comprend aisément, dans la mesure où imposer une acceptation, aussi bienveillante soit-elle, aboutirait à mettre quelque'un, au moins pour un instant, au-dessus du Souverain Pontife.

En terme clair, c'est seulement Dieu qui accepterait la démission du Pontife romain! C'est pour cela qu'un Pape démissionnaire devrait trouver un rite pour signifier cela. Les autres ne peuvent que constater la démission du Pape, mais leur acceptation n'est pas requise. Dans l'histoire de l'Eglise, l'unique exemple d'un pape démissionnaire qu'on cite est celui du Pape Célestin V, ancien ermite, qui démissionna, en 1294, au terme de quelques mois d'un pontificat, dont il prit rapidement conscience qu'il n'était pas apte à l'assumer, en raison

même de son état de vie antérieure (Cf. Venay Jacques, Le droit dans l'Eglise catholique, Desclée de Brouwer, Paris, 1995, p.90).

Ce parcours nous permet de conclure que le Pape peut bel et bien démissionner, non seulement à cause de l'âge, comme c'est le cas pour les autres évêques, mais quand en toute liberté, il en manifeste formellement le désir et selon un rite propre, car il n'y a d'autre autorité légitime que lui-même au-dessus de lui pour accepter sa démission.

Ce qui va se passer après la démission du Pape

La démission du Pape Benoît XVI sera effective le 28 février, à 20 heures, comme il l'a annoncé lui-même. Après 20 heures, il y aura vacance de siège, conformément au droit. Les cardinaux se réuniront, ensuite, entre le 15 et le 21 mars pour élire un nouveau Pape, avant Pâques, c'est-à-dire le 31 mars 2013. Le pape Benoît XVI aura 86 ans, le 16 avril 2013.

P. Alain Céphas BANSIMBA-MUANGA

Saint-Siège

Quand Benoît XVI renonce à sa charge!

Lundi 11 février 2013, lors d'un consistoire, à Rome, le Pape Benoît XVI a annoncé sa démission, le 28 février 2013, à 20 heures. Il a dit qu'il quittait ses fonctions, à cause de son âge et de sa santé. Elu pape le 19 avril 2005, à l'âge de 78 ans, Benoît XVI, le successeur de Jean-Paul II a avoué que sa «vigueur» physique et spirituelle s'est amoindrie d'une telle manière qu'il doit reconnaître son incapacité à bien administrer le ministère qui lui a été confié. Ainsi, en toute liberté, et en respectant le code du droit canonique, le Pape Benoît XVI s'est appliqué à lui-même une sorte d'empêchement. La décision du Pape Benoît XVI a entraîné une vague de réactions à travers le monde. Chacun y va de son interprétation et de son commentaire.



Pierre Alain Céphas Bansimba-Muanga.

Ce qu'il faut savoir sur le droit canonique

Le droit canonique régle la vie sociale et spirituelle de l'Eglise. Il précise la mission de l'Institution, détermine le statut des fidèles, définit les organes de gouvernement pastoral et fixe les diverses procédures. Ensuite, ap-rès le Concile Vatican II (1962-1965), il devint nécessaire de réviser minutieusement le code de 1917. En 1963, une commission spéciale fut mise en place. Elle pré-

En effet, c'est un événement inédit; un Pape qui ne sent plus la force de continuer, un Pape qui renonce à sa charge; il prend le soin de le faire publiquement. C'est une décision historique qui bouleverse l'histoire de la papauté dans l'ère de la modernité.

Nombreux sont ceux qui pensent que l'acte du Pape Benoît XVI est consécutif aux nombreuses crises enregistrées dans l'Eglise catholique durant son pontificat: la crise des prêtres pédophiles catholiques, la gestion financière du Vatican, les positions du Pape sur certains sujets sensibles, comme le préservatif, (Déclaration sur

le préservatif, dans l'avion qui le menait au Cameroun), l'ouverture du procès en béatification de Pie XII, etc. Et la sempiternelle question que se pose tout le monde est: «Comment un Pape peut-il démissionner?» Car, son prédécesseur Jean-Paul II avait battu le record de longévité dans le pontificat. Au total, 27 ans! Epuisé, ployant sous le fardeau de la maladie, ne pouvant plus s'exprimer comme il faut, il n'avait pourtant pas osé démissionner de sa charge. Benoît XVI, lui, n'a passé qu'à peine 8 ans au Vatican. Posons-nous, alors, la question de savoir: «Le Pape peut-il démissionner ou non?»

Action humanitaire

Caritas allemande a offert des kits de cuisine aux sinistrés du 4 mars

Pour consolider l'esprit de partage et l'élan de solidarité manifesté par diverses Ongs (Organisations non gouvernementales) et organismes humanitaires à travers le monde, en faveur des personnes sinistrées de la tragédie du 4 mars 2012, Misereor la Caritas allemande n'est pas restée insensible, aux souffrances de cette frange de la population congolaise. En effet, Misereor (Caritas allemande) a offert à la Caritas diocésaine de Brazzaville, un important lot des kits de cuisine, en vue de soulager un tant soit peu les besoins vitaux des populations sinistrées. Le don était composé essentiellement des casseroles, couteaux, louches et sauts.

Receptionnant l'offre, la Caritas diocésaine de Brazzaville en sa qualité de distributeur reconnu de vivres et non vivres aux sinistrés, a procédé jeudi 7 et vendredi 8 février 2013, à la distribution desdits dons. La cérémonie de distribution a commencé d'abord, au site de la Cité des 17, à Moukondo, dans le quatrième arrondissement Mounkali, où 280 familles, réparties

sur trois modules à savoir: site Eni: 69, site Rotary: 88, site Grands travaux: 92, ainsi que 31 personnes venues du site du stade Félix Eboué, soit près de 1400 personnes ont reçu des kits cuisine. Le même geste s'est poursuivi vendredi 8 février, au site de Kintélé où sont logés 84 ménages. C'est l'abbé Joseph Matoumpa, directeur diocésain de Caritas Brazzaville qui a remis officiellement les-



En haut: l'abbé Joseph remettant symboliquement le don au représentant des sages du site de Kintélé.

kits. D'abord à M. Alain Ngola, représentant le chef du site de la Cité des 17, puis, au représentant des sages du site de Kintélé. Très heureuses de recevoir les dons d'un organisme de l'Eglise catholique d'Allemagne, les populations bénéficiaires n'ont pas caché leur satisfaction pour ce geste. Elles ont remercié Caritas Brazzaville pour sa générosité et la promptitude

dont elle fait montre dans le domaine humanitaire, en venant en aide aux personnes en détresse. Et, surtout, en soutenant les victimes de la tragédie du 4 mars dès les premières heures du drame.

Pascal BIOZI KIMINOU

NECROLOGIE

Vendeur à la criée des journaux dont La Semaine Africaine, Arlude BANTSIMBA, très assidu, est décédé, le samedi 5 février 2013, à 17h, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Le deuil se tient au n°1273 de la rue Mbemba Hypolite à Makélékélé. Le personnel du journal La Semaine Africaine adresse ses condoléances à la famille éplorée et au collectif des vendeurs ambulants des journaux.



Chantal Bengaly Afou, coordonnatrice panafricaine du M.i.e.c

Pour une réelle action de la jeunesse panafricaine

Coordonnatrice panafricaine du M.i.e.c (Mouvement international des étudiants catholiques), Chantal Bengaly Afou s'est appesantie sur l'intérêt de l'atelier sous-régional du M.i.e.c tenu, du 27 janvier au 1^{er} février 2013, à Brazzaville, sous le thème: «De la politique à l'action, genre et conflits armés: le rôle des leaders étudiants dans l'habilitation des femmes dans la sous-région de l'Afrique centrale». Ci-après, l'entretien que nous avons eu avec elle, lors des assises, au Centre catholique universitaire de Brazzaville.



Chantal Bengaly Afou.

* Quels sont les objectifs de cet atelier de formation?

** L'objectif général que nous nous sommes assignés pour cet atelier de formation ciblant les étudiants catholiques de la sous-région de l'Afrique centrale, est de promouvoir l'équité du genre en minimisant les perceptions ou les discriminations négatives et en se focalisant un peu sur le rôle des étudiants catholiques dans ce concept du genre pour la sous-région d'Afrique centrale. L'autre objectif consiste à faire le lien par rapport à ce que l'Eglise est en train de faire par rapport à ce concept, et ce que l'Eglise attend d'eux en tant que membres de cette Eglise-famille de Dieu.

* Pourquoi la problématique de cet atelier a-t-elle été essentiellement axée sur l'Afrique centrale?

** Il y a une raison particulière. En Afrique aujourd'hui, dans la plupart de nos pays, il y a une certaine instabilité. Nous pensons qu'au niveau de l'Afrique centrale, cette instabilité a pris

de l'ampleur, c'est pourquoi le sujet par rapport au genre est un sujet très sensible. Nous nous sommes dit qu'en dehors de cette sensibilité, il est important de savoir ce qui est en profondeur dans cette sensibilité. Et ce que nous jeunes pouvons faire par rapport à ce sujet du genre. Voilà pourquoi, nous avons jugé nécessaire de réfléchir sur cette partie du continent. Avec tous ces conflits qui se passent dans les pays de l'Afrique centrale, nous nous sommes dit que la jeunesse, en tant que couche particulière de la société a, aussi, son rôle à jouer afin d'atteindre tous cette stabilité et le développement harmonieux que nous attendons tous de nos différents pays, parce que nous sommes tous partisans du développement pour cette sous-région et l'Afrique en général.

* Comment comptez-vous parvenir à cette fin?

** Ce que nous faisons, généralement dans notre organisation, nous essayons d'éveiller l'esprit des étudiants. Je pen-

se que ce que nous faisons au niveau des jeunes catholiques et de tous les étudiants en général est capital, parce que nos activités ne sont pas seulement limitées auprès des étudiants catholiques. Cet esprit d'éveil de conscience est important pour une société qui aspire à un développement durable, parce que si on ne commence pas à traiter ou à réfléchir par rapport aux questions de développement, ou par rapport à certains concepts qui nous entraînent dans ce développement, c'est très difficile de pouvoir viser une bonne gouvernance, un développement durable. Je pense que toutes les couches de la société, ont un rôle à jouer par rapport à cela et notre cible, c'est beaucoup plus les jeunes et dans l'Eglise.

* Combien de pays prennent part à cet atelier?

** Pour ce séminaire, nous avons un certain nombre de délégations. Nous avons des délégations venues du Gabon, de la République Démocratique du Congo, du Cameroun et la délégation de la République du Congo. Voilà les pays représentés à cet atelier sous-régional. Nous avons 5 jours de réflexion par rapport à ces questions de l'équité du genre et voir quel peut être le rôle des étudiants dans ce processus.

* Quelles recommandations les membres du M.i.e.c formulent-ils à l'endroit des autorités compétentes?

** Les membres du M.i.e.c recommandent la consolidation des plates-formes nationales et sous-régionales de dialogue et de partage sur la question du genre; procéder à une conscientisation et une formation adéquate de la jeunesse féminine dans la sous-région; la mise en place de réelles politiques de valorisations de la femme; l'identification et le traitement des différents problèmes.

Propos recueillis par Hordel BIAKORO.

1^{er} Dimanche de carême C

Depuis toujours, l'Homme soumis au combat contre le Tentateur

Textes: Dt 26,4-10; Rm 10,8-13; Lc 4,1-13

Le carême, nous y voilà! Ce temps ne doit pas être vécu par routine. C'est un moment propice que l'Eglise donne pour une conversion et pour un renouveau dans nos vies. La première lecture du Deutéronome arrive nette en cette année de la foi. Elle nous présente la profession de foi d'Israël. Il est rappelé à ce peuple, par Moïse, que sa profession de foi est résolument historique et lui rappelle, à nous aussi, nouvel Israël; que le vrai Dieu n'est pas un Créateur lointain, mais bien le Dieu de l'alliance, toujours près de son peuple.

Ma sœur, mon frère, en cette année de la foi, n'est-ce pas aussi pour toi, le temps de redécouvrir ta foi, au sein d'un monde en grande «turbulence»? Nous «hommes d'aujourd'hui», ne disons pas notre foi en nous accrochant à des mots, à des formules héritées d'un passé lointain?

Nous avons donc à réinterpréter, à redire la foi éternelle avec des images, des idées, le langage propre à notre région et à notre temps - un temps qui court vite - et avec les mots de tous les jours et de tout le monde. Et quand tu professes: «Je crois en Dieu», redécouvre que «Dieu... Jésus-Christ»... Ce sont des Personnes. La foi n'est donc pas que des affirmations, des dogmes à citer, à réciter, elle est la rencontre de Quelqu'un; elle est l'entrée dans un mystère.

Dieu ne s'apprend pas. Dieu a voulu que nous sachions qu'il est Quelqu'un, qu'il vit, qu'il aime, qu'il agit. Il est Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.

A temps et à contre temps, mène le bon combat comme le Fils de Dieu vient de nous le démontrer dans l'évangile de ce jour du Seigneur, lui qui, par trois fois est tenté. En cette année de la foi, écoutons Paul à Timothée, il s'adresse à toi, mon frère, ma sœur: «Garde le beau dépôt, par l'Esprit Saint qui habite en nous.» (2 Tim 1,14).

Et la deuxième lecture est dans cette lancée. Croire pour un chrétien, n'est-ce pas proclamer Jésus Fils de Dieu et Sauveur? Ne l'oublions pas. Jésus s'est manifesté Seigneur, c'est-à-dire Fils de Dieu, dans la gloire de sa résurrection. C'est le centre de la foi chrétienne qui doit être proclamée sans hésitation. La foi, faut-il le rappeler, est engagement de tout l'être au Christ Sauveur. Voilà qui permet ce salut qui est communion avec l'être de Dieu: «Donc, si tu affirmes de ta bouche que Jésus est le Seigneur, si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, alors tu seras sauvé» (Rm 10,9).

En écoutant le récit de la tentation, nous découvrons Jésus, vrai Fils de Dieu, venu, non pour faire sa propre volonté mais plutôt, celle de son Père. En passant au désert, Jésus expérimente les mêmes tentations de ce peuple d'Israël en exode, tentations de la faim (Ex 16), de l'idolâtrie (Ex 32) et de la toute-puissance (Ex 17). Ce peuple d'Israël y avait succombé, Jésus, quant à lui, en sort victorieux.

Il oppose un refus catégorique à chaque avance du tentateur. Jésus reste accroché à la Parole de Dieu. Et nous le savons, à travers les Ecritures, depuis toujours, l'homme est soumis à cet étrange, à ce rude combat contre le tentateur. Référons-nous, entre autres, à Genèse 3: la tentation et le péché; à la tour de Babel (Gn 11)...

Pour dire, frères et sœurs dans le Christ, que face à des choix fondamentaux dans nos vies, nous sommes conviés à la liberté des enfants de Dieu. L'écriture pourtant nous en trace le chemin. En ce début de ce carême 2013, de l'année de la foi, apprenons à relire notre manière d'agir et de choisir, à la lumière de la Parole de Dieu, parole qui éclaire, qui guide, qui libère de toutes entraves!

Abbé Antoine MADINGOU
C.c./C.i.o

Calendrier des célébrations et concélébrations du Pape

Du 17 au 27 février 2013

Dimanche 17 février
1^{er} Dimanche de carême
12h: Angélus (Place Saint-Pierre)

Samedi 23 février
9h: Conclusion des exercices spirituels pour la Curie romaine (Chapelle Redemptoris Mater)

Dimanche 24 février
1^{er} Dimanche de carême
12h: Angélus (Place Saint-Pierre)

Mercredi 27 février
10h30: Audience générale (Salle Paul VI)

PARCELLE A VENDRE

Une parcelle avec fondation 20 m² sur 20 m², située à la rue Loulombo, quartier Sadelmi, est en vente vers le marché Yinga-Mpata.

Contact:
+242 05 543 82 76 / 06 662 37 39

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique reçu le quinze janvier deux mille treize, enregistré le seize janvier la même année, folio 011/18, n°560, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Civile Professionnelle;
Dénomination: «CENTRE HOSPITALIER SINO-MEDICAL»;
Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:
 - Soins médicaux

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);
Siège: Ngoyo, zone dite centrale, Pointe-Noire CONGO;
Gérance: La société sera gérée et administrée par Monsieur HUANG HE;

R.C.C.M: la société est immatriculée au Registre de Société tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/12 D 44.

Pour avis,

Le Notaire.



Chevron Overseas (Congo) Limited
 Succursale
 Immeuble Sole & Mare
 Avenue Poincaré
 B.P. 1295 - Pointe-Noire
 République du Congo
 RCCM n° : CG/PNR/09 B 903
 Tél: 242 22 294 51 10 / 11
 Fax: 242 22 294 15 02

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de ses activités en République du Congo, et en vue d'augmenter ses effectifs dans le développement de sa stratégie corporative en matière communautaire, Chevron Overseas Congo Limited procède au recrutement pour le poste ci-dessous:

POSTE: COORDONNATEUR DES PROJETS COMMUNAUTAIRES
 Réf du Poste: COCL/01/2013

Niveau d'Etudes:

· Etre détenteur d'un Diplôme d'enseignement supérieur en relations internationales, en sciences politiques, en économie de développement ou équivalent de niveau BAC+4/5 (ou DEA, DESS ou équivalent)

Compétences Requises:

- Avoir une expérience professionnelle de minimum 3- 5 ans, avec une expérience avérée dans le développement de projets communautaires (diagnostique, élaboration, mise en œuvre, suivi, évaluation) et de gestion d'initiatives multipartenaires.
- Avoir une expérience significative dans la rédaction de mémos et d'articles de presse.
- Avoir la capacité de faire des présentations en Français et en Anglais serait un plus.
- Etre rigoureux, avoir le sens de l'organisation, et faire preuve d'esprit de synthèse et d'analyse.
- Etre apte à motiver les équipes et à travailler avec un minimum de supervision.
- Etre apte à pouvoir travailler dans un environnement pluridisciplinaire, et à s'adapter aux changements.
- Avoir l'expérience dans l'organisation événementielle serait un plus.
- Parler et écrire parfaitement le Français et avoir une très bonne connaissance de l'Anglais (écrit et oral).
- Avoir une très bonne capacité de communication, d'organisation et de gestion de projets dans les délais et budgets requis.
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (MS OFFICE)

OBLIGATION:

Etre de Nationalité Congolaise (République du Congo)

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Une Lettre de motivation,
- Un Curriculum Vitae (CV) avec photo (français et anglais),
- Le Récépissé ONEMO de l'année en cours (2013)
- Les Copies certifiées des diplômes.
- Copies des certificats de travail des précédents postes occupés (Obligatoire)
- Un Certificat de nationalité.

DEPOT DE CANDIDATURE & CONTACTS

Chevron Overseas Congo Limited
 Immeuble Sole & Mare, Avenue Raymond Poincaré
 B.P.: 1295 - Pointe-Noire, République du Congo
 Tél: (242) 06 663 63 00 – 06 667 97 97 - 06 667 98 98
 Att: Direction des Ressources Humaines Ou Direction Départementale ONEMO, Pointe-Noire
 e-mail: HR-CONGO@chevron.com

DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE: Mardi 26 Février 2013 à 18h00

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 ET DE L'INTEGRATION
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
 PROJET DE TRANSPARENCE SUR L'INITIATIVE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE)
 Don n° TF011 465
 Unité d'Exécution du Projet
 B.P.: 2116 Brazzaville, République du Congo, Tél: 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/PRCTG-ITIE/13

«Recrutement d'une firme pour l'élaboration de la loi de responsabilité et de transparence fiscales en République du Congo»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don (TF011465), pour le financement des activités du Projet de Transparence sur l'Initiative des Industries Extractives (ITIE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'une firme pour l'élaboration de la loi de responsabilité et de transparence fiscales en République du Congo.

L'objectif de cette mission est d'assister le Ministère en charge des Finances dans la préparation d'un projet de loi de transparence et de responsabilité fiscale.

La durée de la mission est de trois (03) mois intégrant la soumission du rapport final.

2. L'Unité d'Exécution du PRCTG, chargée par le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPI) de la gestion fiduciaire, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences res-

pectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

3. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011».

4. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 05 mars 2013 à 16 heures.

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET
 SECTION PASSATION DES MARCHES
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo;
 Derrière le Commissariat Central
 Courriel: prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 13 Février 2013

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

MAÎTRE Giscard BAVOUEZA-GUINOT
 Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
 (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
 Centre-ville Brazzaville.
 Tél.: (00242)05.775.69.43/04.418.20.81, B.P: 15.244
 E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
 République du Congo

ANNONCE LEGALE

«ARABO SOTNAS AFRIQUE» S.A.R.L.P

Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle
 Au Capital de UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA
 Siège Social: 2110, rue Voula, Batignolles Plateau des 15 ans, Brazzaville
 RCCM: CG/BZV/13 B 3971
 REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 30 novembre 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 3 décembre 2012, sous Folio 212/37, numéro 3298, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «ARABO SOTNAS AFRIQUE»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARLP);

Associés: 1- Monsieur VELOSO DOS SANTOS Henrique Manuel;

2- Mademoiselle OBARA NGOLI Reine Eméline.

Capital Social: Un Million (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Siège social: 2110, rue Voula, Batignolles, Plateau des 15 ans, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * Le bâtiment et les travaux publics;
- * Le commerce général.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à

compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 30 novembre 2012 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 3 décembre 2012, sous folio 212/39 numéro 3300, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

Gérante statutaire: Mademoiselle OBARA NGOLI Reine Eméline;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 janvier 2013, sous le numéro 13 DA 65;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 janvier 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 3971.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Fnuap (Fonds des Nations Unies pour la population)

Réduire les coûts des soins de santé en faveur des populations autochtones

Le Ministère de la santé et le Fnuap (Fonds des Nations Unies pour la population) ont organisé conjointement, jeudi 7 février 2013, au siège du Fnuap, un atelier de validation sur l'étude des déterminants de l'utilisation des services de santé de la reproduction par les populations autochtones. Placée sous l'égide du Pr Alexis Elira Dokékias, directeur général de la santé, la cérémonie s'est déroulée en présence de David Lawson, représentant résident du Fnuap en République du Congo, et du directeur de la représentation du Fnuap en République du Gabon.

Cette étude présentée par Achilles Lanzi et Julien Mbambi, respectivement médecin et docteur en psychosociologie, a eu pour but de comprendre les déterminants de l'accessibilité et de l'utilisation des services de santé de reproduction par les peuples autochtones.

Le Pr Alexis Elira Dokékias, ouvrant les travaux de cet atelier, a souligné que le président de la République a prescrit au gouvernement et, par conséquent, aux techniciens de la santé, d'augmenter l'offre de santé, de faire que toute la population dans sa diversité accède, aisément, au système de santé et aux soins, dans le cadre de la perspective du Congo 2025, afin de moderniser le système sanitaire. « Dans certains départements où vivent certains de nos compatriotes, les peuples autochtones, nous nous rendons compte, de façon évidente, qu'il y a des difficultés d'accès au système sanitaire, qui, lui-même, comporte, déjà, des insuffisances et doit être renforcé, conformément aux directives gouverne-

mentales. Il est important que cette population qui, pour l'instant, se trouve, en partie, discriminée, puisse accéder, aisément, au système de soins, pour permettre de réduire les risques encourus, notamment lors de l'accès d'une grossesse, pendant la grossesse, au moment de l'accouchement et au moment du suivi de ce qui sort de l'accouchement, concernant la mère, elle-même », a-t-il dit.

Pour David Lawson, selon le dernier recensement général de la population en 2007, en République du Congo, la population autochtone représente 2% de la population, générale. « Comme les autres Congolaises, les femmes autochtones ont droit à l'égalité du genre, à l'éducation et à la santé, et doivent prospérer par l'autonomie économique et sociale. Leur état de santé diffère, pourtant, considérablement du reste de la population », a-t-il déclaré, avant de poursuivre: « La loi n° 05-2011 portant protection et promotion des droits des populations autochtones du Congo, adoptée en février 2011, est le



Une vue des participants pendant l'atelier.

résultat d'un long processus de plaidoyer initié dès 2007 par le premier forum international sur les populations autochtones d'Afrique Centrale.

D'après l'étude des déterminants de l'utilisation des services de santé de la reproduction par les populations autochtones: sur 100 femmes autochtones interrogées, 37 seulement vont en consultation prénatale. Parmi elles, 79% pensent que le centre de santé est très éloigné de leur domicile. La quasi-totalité des femmes autochtones (99,8%) interrogées ont accouché à domicile, au cours de leur dernière grossesse. 6,5 d'entre elles, ont recours aux structures sanitaires, lorsqu'elles sont malades, contre 97% pour le reste de la population congolaise. L'étude a été menée au cours de l'année 2011,

dans quatre départements du Congo, à savoir: la Likouala, les Plateaux, la Sangha et la Lékoumou.

Pour conclure, les deux experts ont recommandé de promouvoir une politique de réduction des coûts des soins de santé en faveur des populations autochtones; organiser des formations destinées aux accoucheuses traditionnelles œuvrant au sein des communautés autochtones, afin de leur faire acquérir de bonnes pratiques d'accouchement; renforcer la communication pour le changement de comportement en santé sexuelle et santé de la reproduction au sein des communautés autochtones.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Libres propos

N'ayons pas peur de vivre de l'évangile pour exorciser le terrorisme dans nos sociétés

Le monde et sa globalisation aliénante forme, de plus en plus, intentionnellement ou plus généralement, inconsciemment, des terroristes à multiples visages. Comme lors de la politique de terreur des années 1790 en France, une civilisation de la peur et de l'oppression semble s'étendre devant l'insouciance commune. Ces propos vont, sans doute, vous paraître dramatisant, pourtant, la réalité que nous feignons de cerner en face, est pire qu'une érosion interne ou un volcan latent. Il faut sauver la morale, en avançant même minoritairement à contrecourant! Peut-être à cause des quarante, vingt, dix justes dans le Sodome que représente la

planète terre, aujourd'hui, le pire des désastres sera conjuré.

Depuis le 11 septembre 2001, avec l'exécution de cet acte ignoble qui n'a réjoui que les imbéciles, les Etats-Unis d'Amérique se sont résolus de combattre, énergiquement, le terrorisme par tous les moyens. Je soutiens sincèrement, ce combat, quoique j'y oppose un « mais » par rapport aux procédures. Le terrorisme est une menace qui nous guette tous et que nous devons combattre, ensemble. Mais réfléchissons, avant tout, sur les moyens à utiliser pour atténuer et prévenir



Aubin Banzouzi.

ce fléau, et agissons à temps pour que les générations futures ne nous accusent pas, sauf à tort, d'avoir été complices et de leur avoir légué du feu à la place d'autres richesses plus valorisantes.

Des propositions pour sortir de l'impasse du terrorisme:

Que les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et la France, avec le doigté manifesté pour libérer la Lybie du totalitarisme, aident l'Israël et la Palestine à devenir des Etats souverains ayant chacun une terre officiellement et universellement reconnue; à la place de la sophistication et de la vente des armes de destruction massive en cachette, les G20 doivent s'investir, plutôt, au-delà de leurs intérêts spécifiques, à crédibiliser le jeu démocratique dans les pays membres de l'Onu et à financer avec un suivi rigoureux, l'enseignement de l'Instruction Civique et Morale dans le monde, tout en prenant en compte les valeurs culturelles de chaque peuple; cultiver la tolérance et le fair-play, lors des compétitions sportives et punir la corruption, la magouille et l'injustice; favoriser le Dialogue interreligieux, en encourageant le vivre-ensemble, en veillant à ce que les fondamentalistes et les extrémistes de tout bord excellent dans les œuvres de charité et dans le civisme; lutter contre la désinformation dans les médias; que l'Onu et les Etats détenteurs du droit de Vêto se mobilisent pour la protection des opprimés, pour la lutte contre la partialité, la corruption et l'impunité dans les tribunaux locaux et internationaux, de même pour la formation humaine et déontologique des forces de l'ordre; que les grandes firmes soient impliquées dans la lutte contre la pauvreté, le chômage, la corruption, la discrimination, l'analphabétisme et les maladies endémiques.

Nous devons, surtout, effacer de notre imaginaire la fausse vision que « tout Arabe est un terroriste » ou « tout Européen est un colon raciste ». Exemptons les futures générations de ces conceptions erronées.

Si l'humanité est constituée, majoritairement, des chrétiens, et si la vocation du chrétien, c'est d'aimer comme le Christ a rendu témoignage du Père, pourquoi tant de famines, de guerres et d'actes terroristes dans le monde?

Profitez de cet élan de la nouvelle évangélisation pour intérioriser, vivre et communiquer les messages du Bienheureux Jean Paul II et de ses successeurs, dans la transparence de l'évangile et des 5 chapitres de la Lettre de Saint Jacques.

Convertis-nous, Seigneur Jésus, et nous serons convertis, pour échapper au Tribunal incorruptible chanté par le musicien congolais (RDC) démocrate, Frère Patrice Ngoy Musoko.

Aubin BANZOUZI,

Catéchiste à la Paroisse Saint Kisito de la Météo

Journée mondiale des zones humides

Les zones humides, éléments essentiels dans la gestion de l'eau

La communauté internationale célèbre, le 2 février de chaque année, la journée mondiale des zones humides. Cette date a été, cette année, principalement, marquée au Congo par la publication d'un message du gouvernement, à travers le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, le vendredi 1^{er} février 2013, à Brazzaville. Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, rendant public ce message, a révélé que « Depuis la ratification de la convention de Ramsar sur les zones humides, le gouvernement a saisi le rôle essentiel des zones humides, en désignant et en inscrivant sur la liste Ramsar dix sites d'importance internationale. » Des sites couvrant une superficie totale de 11.335.259 hectares, soit 33% de la superficie du pays. Ce qui place le Congo en 3^{ème} position après le Canada et le Tchad.

Les zones humides et la gestion de l'eau est le thème retenu, cette année, pour célébrer la journée mondiale des zones humides; lesquelles ne doivent pas être vues comme des concurrents pour l'eau, mais comme des éléments essentiels de l'infrastructure aquatique dans la gestion de l'eau. C'est à ce titre, a souligné Henri Djombo, que nous devons, tous, assumer la responsabilité de l'utilisation rationnelle des zones humides, afin que l'humanité continue de recevoir de l'eau. Le fond clé du message pour la journée mondiale des zones humides 2013 est que nous devons reconsidérer la place donnée aux zones humides dans la gestion de l'eau et admettre que les besoins en eau de l'humanité sont satisfaisants par les zones humides et à travers elles. Les dix

sites du Congo reconnus par la convention de Ramsar sont: le site Ramsar communautaire du Lac Télé, le site Ramsar Sangha-Nouabalé-Ndoki, le site Ramsar Cayo-Loufoualeba, le site Ramsar l'Ibenga, le site Ramsar des grands affluents, le site Ramsar des Rapides du Djoué, le Site Ramsar Koukouati-Douli, le site Ramsar Ntougou-Pikounda, le site Ramsar Odzala-Kokoua et le site Ramsar de la vallée du Niari.

2013 a été déclarée l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, par l'Assemblée générale des Nations-Unies qui reconnaît que l'eau est vitale pour le développement durable, ainsi que pour la santé et le bien-être humain. L'accès à une eau propre et suffisante est une des conditions fondamentales de la vie



Henri Djombo, libérant le message.

sur terre. Le volume total de l'eau de la planète est de 1,4 milliard de Km³. Le volume des ressources en eau douce est d'environ 35 millions de Km³, soit 2,5 % du volume total. Seules 0,3 % des ressources en eau douce se trouve dans les lacs et rivières. Le total utilisable d'eau douce pour les éco-

systèmes et les êtres humains avoisine 200.000 Km³, soit environ 1 % de toutes les ressources en eau douce.

Cependant, durant les 50 années écoulées entre 1950 et 2000, la croissance démographique humaine a réduit la qualité d'eau douce disponible par personne de 60 %.

Signalons que la convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et leurs ressources. La convention est le seul traité mondial du domaine de l'environnement qui porte sur un écosystème particulier et les pays membres de la convention couvrant toutes les régions géographiques de la planète.

Philippe BANZ

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire

Parcelle à vendre
Quartier Plateau des 15 ans
non loin de l'hôtel PAMA.

Tél: 05 798 62 77



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte postale: 1093
6, rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur
Centre - Ville Brazzaville

Tél.: 06808.13.24./05737.37.03
Fax: + 41 22 739 7279
Email: cobbr@unhcr.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°04/2013

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un (e) ASSOCIE (E) AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES pour ses services à Impfondo.

1. **Numéro de Poste:** 10016148.
2. **Grade du Poste:** GL6.
3. **Période:** 12 mois.
4. **Lieu d'affectation:** Impfondo.
5. **Date de prise de fonction:** 1^{er} mars 2013.

6. Description de tâches:

Sous la supervision directe du Chef de Bureau d'Impfondo, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes:

* Organiser la réception des réfugiés et faire le suivi sur les cas nécessitant d'un suivi social; - en particulier, en prodiguant des conseils généraux relatifs à l'adaptation des réfugiés dans le pays d'asile; - des informations et conseils concernant les solutions durables; - des conseils et informations adaptées aux réfugiés se trouvant en situation difficile, ou en état de vulnérabilité.

* Participer et/ou organiser des réunions avec les communautés des réfugiés, afin de cerner les problèmes et de rechercher des solutions appropriées en accord avec une approche communautaire; * Procéder à des visites régulières dans les sites abritant des réfugiés avec les agents des ONG's partenaires opérationnels et les collègues de la Protection; * En coordination avec les collègues de la Protection, mettre en oeuvre les activités sociales liées au rapatriement des réfugiés congolais (RDC); * Effectuer des démarches auprès des institutions nationales impliquées dans les questions des réfugiés, afin de faire bénéficier aux réfugiés des services disponibles au même

titre que les nationaux; * Collaborer étroitement avec les partenaires chargés de l'éducation sur les programmes scolaires et ceux de formations professionnelles en faveur des réfugiés; Mettre continuellement à jour la base de données sur les personnes à besoins spécifiques; * Identifier les besoins en formation en faveur du personnel des partenaires opérationnels; * Promouvoir la méthodologie basée sur l'âge, le genre et la diversité, de manière à pouvoir évaluer, analyser les risques et les capacités communautaires, ceci devant servir de référence pour la mise en oeuvre des actions du HCR; * Faire preuve de créativité pour la création d'activités communautaires; * Identifier les ressources locales, en vue de satisfaire ces besoins de formations et se référer à la Représentation UNHCR pour l'organisation des programmes de formation nécessaires; * Organiser des séances de travail consacrées aux évaluations participatives avec les réfugiés et finaliser le rapport consolidé sur les résultats; * Préparer les rapports mensuels détaillés (standard et indicateurs) sur les activités menées ainsi que les plans pour l'avenir; * Procéder/Participer à l'organisation d'activités destinées aux différents groupes de la communauté réfugiée; * Collaborer, de manière étroite, avec les collègues de la section Protection sur les cas sensibles: des enfants non accompagnés ou séparés des cas de violence basée sur le genre ou sexe spécifiques, etc; * Trouver au sein de la population réfugiée les compétences qui peuvent être mobilisées pour développer la communauté; * Repérer les groupes vulnérables et chercher avec eux des moyens de faire face à leurs problèmes; * Contribuer au suivi de l'exécution des activités liées aux services communautaires mises en oeuvre par les partenaires opérationnels du HCR; * Rédiger les rapports hebdomadaires, mensuels, les notes pour le dossier et autres documents nécessaires; * Mettre à jour, de façon permanente, les dossiers individuels des réfugiés; * Servir d'interprète et traducteur pour les langues locales, quand cela s'avère nécessaire; * Exécuter d'autres

tâches en dehors de celle mentionnées ci-dessus.

7. Qualifications requises:

* Etre de nationalité Congolaise (RC); * Avoir un casier judiciaire vierge; * Etre détenteur d'un diplôme de fin d'études secondaires et d'un diplôme en Sciences Sociales ou équivalent. Les références universitaires seraient un atout; * Avoir une expérience professionnelle de 6 ans dans le domaine. L'expérience du HCR ou d'une autre agence des Nations Unies est un atout; * Avoir la maîtrise du français et un bon niveau d'anglais. La maîtrise des 2 langues nationales est un atout; * Avoir de bonnes connaissances informatiques.

8. Dépôt de candidature:

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

* une demande manuscrite; * un curriculum vitae aussi détaillé que possible; * une notice de personne P11. Les imprimés de cette notice personnelle peuvent être retirés à la guérite de la Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ou aux Bureaux de Terrain (Impfondo, Betou et Loukolela); * la photocopie du diplôme le plus pertinent pour cette offre; * Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les candidatures doivent être adressées sous pli confidentiel à Monsieur le Représentant de l'UNHCR en République du Congo, avec la mention «AVIS DE VACANCE DE POSTE N°04/2013» et déposées à l'adresse suivante:

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville: 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur, Centre-ville, B.P: 1093, Brazzaville.

Ou

- Aux Bureaux de Terrain de l'UNHCR, à Impfondo et Betou, aux adresses suivantes:

- 336, avenue Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Moungoungui-Impfondo.

- Quartier CA METRES-Betou.

- Quartier Quinze ans Loukolela.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au: 21 février 2013.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables, entre 8h00mn et 16h 30mn.

Les demandes de candidatures reçues après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas prises en compte et les dossiers non retenus seront détruits.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et seront soumis à un test écrit et une l'interview.

Fait à Brazzaville, le 08 février 2013

L'ADMINISTRATION DU HCR



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte postale: 1093
6, rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur
Centre - Ville Brazzaville

Tél.: 06808.13.24./05737.37.03
Fax: + 41 22 739 7279
Email: cobbr@unhcr.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°03/2013

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un (e) ASSOCIE (E) DE TERRAIN (PROTECTION) pour ses services à Loukolela.

1. **Numéro de Poste:** 10003024.
2. **Grade du Poste:** GL6.
3. **Période:** 12 mois.
4. **Lieu d'affectation:** Loukolela.
5. **Date de prise de fonction:** 1^{er} juillet 2013.
6. **Description de tâches:**

Sous la supervision directe du Chef de Bureau d'Impfondo, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes:

* Mener les interviews préliminaires des cas individuels au niveau des réfugiés et en rendre compte à son superviseur;

* Procéder aux vérifications des rapports reçus des réfugiés à l'intérieur de la communauté réfugiée provenant des autorités locales ou autres sources et tenir informé de la situation;

* Maintenir des contacts réguliers avec les responsables des réfugiés, les partenaires opérationnels, ainsi qu'avec les autres autorités impliquées dans les problèmes ayant trait aux réfugiés, parmi lesquels ceux exerçant dans le système judiciaire;

* Faire le suivi des réfugiés détenus dans les prisons, afin d'en évaluer les conditions et leur donner assistance nécessaires;

* Faire la compilation mensuelle des statistiques des ré-

fugiés;

* Assister dans l'évaluation des besoins en assistance en respectant les cycles de programmes HCR, superviser la mise en oeuvre de ce programme, y compris la distribution de l'assistance ainsi que la gestion des infrastructures et faire des recommandations en vue d'éventuelles améliorations;

* En coordination avec le bureau d'Impfondo et les autorités nationales, mettre en oeuvre les activités liées au rapatriement des réfugiés congolais (RDC), à la réunification familiale des enfants non accompagnés ou séparés;

* Poursuivre la sensibilisation et autres activités afférentes à la mise en oeuvre de la Stratégie globale sur la cessation du statut des réfugiés Rwandais;

* Servir d'interprète et traducteur pour les langues locales, quand cela s'avère nécessaire;

* Exécuter d'autres tâches en dehors de celles mentionnées ci-dessus.

7. Qualifications requises:

* Etre de nationalité Congolaise (RC);

* Avoir un casier judiciaire vierge;

* Etre détenteur d'un diplôme d'études secondaires; autres références scolaires seraient un atout;

* Avoir une expérience professionnelle de 6 ans dans le domaine. L'expérience du HCR ou d'une autre agence des Nations Unies est un atout;

* Avoir la maîtrise du français et un bon niveau d'anglais. La maîtrise des 2 langues nationales est un atout;

* Avoir de bonnes connaissances informatiques.

8. Dépôt de candidature:

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

* une demande manuscrite; * un curriculum vitae aussi détaillé que possible; * une notice de personne P11. Les imprimés de cette notice personnelle peuvent être retirés à la guérite de la Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ou aux Bureaux de Terrain (Impfondo, Bétou et Loukolela); * la photocopie du diplôme le plus pertinent pour cette offre;

* Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Les candidatures doivent être adressées sous pli confidentiel à Monsieur le Représentant de l'UNHCR en République du Congo, avec la mention «AVIS DE VACANCE DE POSTE N°03/2013» et déposées à l'adresse suivante:

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo, à Brazzaville: 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur, Centre-ville, B.P: 1093, Brazzaville.

Ou au entre

- Aux Bureaux de Terrain de l'UNHCR à Impfondo et Betou, aux adresses suivantes:

- 336, avenue Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Moungoungui-Impfondo.

- Quartier CA METRES-Betou.

- Quartier Quinze ans Loukolela.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au: 21 février 2013.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables, entre 8h00mn et 16h 30mn.

Les demandes de candidatures reçues après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas prises en compte et les dossiers non retenus seront détruits.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et seront soumis à un test écrit et à une interview.

Fait à Brazzaville, le 08 février 2013

L'ADMINISTRATION DU HCR

Etude Maître François Den LOUBOTA
Notaire
B.P: 4315/Tél: 05 748 99 64
Pointe-Noire - République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique portant STATUTS de la société AFRICA PARTNERS CONGO SARL, reçu en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, le dix octobre deux mille douze, enregistré même ville, le douze octobre deux mille douze, folio 183/21, numéro 7626, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

Forme:
Société à Responsabilité Limitée (SARL);

Objet:
La société a pour objet:
- Bureau de change, Transfert de fonds;

- L'import-export, Le commerce général;

- Prestations de services
Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;

Dénomination:
La société prend la dénomination sociale de: «AFRICA PARTNERS CONGO»;

Siège social:
Le siège de la société est établi à

Pointe-Noire, quartier Grand marché, non loin de l'Hôtel Lauria;

Durée:
La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM);

Capital social:
Le capital social est fixé à la somme de Un million (1 000 000) francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Cent (100);

Gérance:
Monsieur ANAGONOU ZODJI Dominique, demeurant quartier Ngoyo à Pointe-Noire, est nommé Gérant statutaire de la société AFRICA PARTNERS CONGO SARL;

Registre de Commerce et du Crédit Mobilier:
La société AFRICA PARTNERS CONGO SARL est immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM), au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR/12 B 653.

Pour insertion

Office Notarial Me Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville Brazzaville
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr
République du Congo

BATI-NOUR

Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 5.000.000 francs CFA
Siège social: 42 Avenue Docteur Currot, Centre-ville Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/13 B 3964 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du 22 janvier 2013, reçu par Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, enregistré le 23 janvier 2013, à la recette des Impôts de Poto-Poto, folio 16/55, numéro 182, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée;

Dénomination sociale: BATI-NOUR;

Siège social: Brazzaville, 42 Avenue Docteur Currot, Centre-ville, République du Congo;

Capital social: Cinq Millions (5.000.000) de francs CFA, divisés en cent (100) parts sociales de cinquante mille (50.000) francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires;

Objet social: la Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'Etranger, les activités suivantes:

- Construction et réhabilitation des immeubles; Importation et exportation des matériaux de construction et des meubles; Génie civil.

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se

rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur KHAZEM ALI Hussein a été nommé gérant de la Société, pour une durée de deux ans renouvelable par décision de l'Assemblée Générale des associés;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 24 janvier 2013, sous le numéro 13 DA 56.

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 24 janvier 2013, sous le numéro RCCM CG/BZV/13 B 3964.

Pour insertion

Maître J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Notaire

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Maître François Den LOUBOTA
Notaire
Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 B/ville- Tél: (242) 06 662 43 35//05 516 70 79
E-mail: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

LES RELAIS DU CONGO
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 000 Francs CFA
33, Avenue de la Tsiémé, Ouenzé
Brazzaville (République du Congo)
CG/BZV/RCCM/13-B-4016

Aux termes d'un acte authentique reçu le 29 janvier 2013, par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée de l'Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette de Ouenzé, le 30 janvier de la même année, sous le Folio 020/1 n° 183, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet:
- Importation des produits alimentaires;
- Vente de gros et demi gros de tous produits alimentaires;
- Exportation des produits agricoles;
- Négoce, distribution et représentation.

Dénomination sociale: la société a pour dénomination «LES RELAIS DU CONGO»;

Siège social: Brazzaville (Congo), 33, Avenue de la Tsiémé, Ouenzé;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville;

Capital: 3 000 000 de Francs CFA, divisé en 300 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune, toutes souscrites en numéraires et entièrement libérées par les associés;

Gérance: Madame Tatiana Léonce ONDONGO est nommée gérante de la société, pour une durée illimitée;

Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 février 2013, sous le numéro 13 DA 120;

Immatriculation de la société: La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13-B-4016.

Pour avis

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

croix-rouge française



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour mener l'enquête sur le bien-être émotionnel.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants vivant avec le VIH en République du Congo».

La Croix-Rouge Française a l'intention d'utiliser une partie du financement accordé au titre de cette subvention pour financer le contrat de service d'un consultant.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Profil du consultant:

L'équipe de consultant devra être composée de:

- un expert en mise en œuvre d'étude, notamment dans le domaine de la santé publique et / ou de soutien psychologique;

- un psychologue de préférence national ayant une parfaite connaissance de la problématique du VIH au Congo et de préférence auprès des enfants.

- l'équipe de consultants sera sélectionnée sur la base de ses qualifications ainsi que de son expérience d'étude dans un contexte et sur un sujet similaire.

Les critères suivants seront particulièrement appréciés dans la grille de sélection:

- Diplôme d'études supérieures (minimum Master) en psychologie, sciences sociales, épidémiologie, santé publique ou dans des domaines connexes;

- Expérience dans la conception, la planification et la mise en œuvre d'études liées à la santé et / ou secteur psychosocial;

- Compétences en suivi évaluation et analyse de données dans les services de soins de santé, de la psychologie; une expérience spé-

cifique dans le domaine du VIH est indispensable;

- Excellentes compétences en analyse et rédaction de rapports;

- Une expérience de travail antérieure en République du Congo serait un atout.

- Une expérience de travail avec le mouvement Croix-Rouge/ Croissant rouge serait un atout.

En plus de leurs CV, les consultants intéressés doivent soumettre une lettre de motivation dans laquelle ils détailleront la manière dont ils pensent répondre aux exigences de la consultation. Le dossier devra également comprendre:

- Une brève description de la méthodologie et des outils proposés;

- Le plan de travail provisoire;

- Le calendrier et le budget incluant les honoraires ainsi que les coûts connexes.

Adresse de soumission des offres

Les candidatures devront être envoyées Au coordinateur de l'Unité de Gestion du projet: Monsieur Nazaire BAKALA: respugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Cc au chef de Délégation Monsieur Zinedine KADA: hod-congo.frc@croix-rouge.fr

Au plus tard, le 28 février 2013, à 17 h Les termes de référence sont à retirer au secrétariat de la Croix-Rouge française (UGP). A indiquer sur l'enveloppe: «Recrutement d'un consultant pour mener l'enquête sur le bien-être émotionnel»

Date de publication: 12/02/2013

Nazaire BAKALA
Le Coordonnateur du projet

SMS en Or

gagne jusqu'à:

1.000.000 FCFA
par jour

5.000.000 FCFA
par mois

un **4x4**
Suzuki
à la fin de la promo.



joue et gagne !

en envoyant << OR >> par SMS au 1022
Vive les fêtes !!!

**Cout du SMS: 200 FCFA*
Pour plus d'infos, appelle le 141



airtel

Inscription au Réseau des villes créatives de l'Unesco

La ville de Brazzaville se porte candidate

Dans le cadre de l'appui à la préparation de la candidature de la ville de Brazzaville à son inscription au Réseau des villes créatives de l'Unesco sous la thématique musique, à laquelle cette ville se porte candidate, une rencontre avec les artistes, promoteurs culturels et experts, pour la préparation du dossier de la capitale politique du Congo, a été organisée, mardi 12 février 2013, au Bureau de l'Unesco, à Brazzaville. L'objet de ladite rencontre a porté sur l'appui à la préparation de la candidature de la ville de Brazzaville à son inscription à ce réseau dont l'Unesco accompagne le processus, en mettant à la disposition du Comité de gestion de la mairie qui sera chargé de présenter une esquisse des perspectives entre Brazzaville et les autres villes déjà reconnues, un consultant international. En la personne de M. Jean Baptiste Fuchs.



Une vue du présidium.

Le Réseau des villes créatives de l'Unesco vise à développer la coopération internationale entre les villes et à encourager à élaborer des partenaires de développement en accord avec les priorités globales de l'Unesco que sont «la culture et le développement» et «le développement durable». Les villes faisant partie du réseau sont reconnues comme étant des centres créatifs, promoteurs de développement socio-économique et culturel, à la fois, dans les pays en développement, grâce aux industries créatives et des groupements socioculturels mettant en relation des communautés diverses sur le plan socioculturel, afin de créer un environnement urbain sain. «Brazzaville est une ville qui regorge d'une diversité d'activités culturelles, dont la musique représente une véritable

forme d'expression culturelle identitaire. Elle est un carrefour panafricain pour les industries culturelles et la création musicale au travers notamment le Fespam», a affirmé Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo. Qui avait à ses côtés Gervais Hugues Ondaye, représentant du maire de Brazzaville, et Gabriel Bokoumaka, de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco. «Les résultats qui découleront de cette rencontre contribueront à l'enrichissement du dossier de cette candidature et permettront de définir les éventuels postes de coopération dans le cadre du Réseau des villes créatives de l'Unesco. Je suis persuadé que grâce à votre engagement et vos talents divers, Brazzaville sera l'une des premières villes africaines, avec Dakar, Ouagadougou, et Lubumbashi, à rejoindre ce Ré-

seau», a-t-il poursuivi. Présentant le réseau des villes créatives, le consultant Jean Baptiste Fuchs a souligné qu'il a été lancé par l'Unesco, en octobre 2004, suite à la décision prise lors de la 70^{ème} session de son conseil exécutif. Son but est d'encourager la mise en valeur du potentiel créatif, social et économique que détiennent particulièrement les collectivités locales et de promouvoir sur le terrain, les objectifs de diversité culturelle de l'Unesco. Ce réseau comporte sept composantes thématiques: littérature, cinéma, musique, artisanat et arts populaires, etc. Les villes choisissent de s'associer en fonction de leur préférence pour tel ou tel domaine des industries de la création auquel elles s'engagent à consacrer leurs énergies

et leur talent. Selon lui, le réseau des villes créatives favorise, aussi, une collaboration locale pour un impact mondial; met les efforts des villes en phase avec les besoins du terrain, etc. Pour rejoindre ce réseau, les villes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature comportant les renseignements requis sur la ville et ses liens avec un des réseaux thématiques. Après la constitution des éléments, le projet du dossier devra être présenté à la commission culturelle de l'Unesco, avant le 25 février. Une fois le projet validé, la version finale sera transmise à l'Unesco, d'ici au 31 mars 2013.

Alain Patrick MASSAMBA

Doudou Copa

Le «Maître d'hôtel» a présenté son «Menu» de onze plats

L'une des valeurs sûres de la musique congolaise, le chanteur Doudou Copa (Dominique Elenga, à l'état civil), alias De Mi amor, ou encore Djeke (et qui se fait maintenant appeler Kolo Iopango, traduit le propriétaire de la parcelle), vient de catapulter son quatrième livre sonore, intitulé: «Menu». Après «Indépendance day», «Echaffaudage» et «Evolution», parus, respectivement, en 2007, 2009 et 2011. Pour présenter, officiellement, sa nouvelle galette, produite par le label Létiok Productions, l'ex-membre de l'orchestre Extra Musica avait rencardé les chevaliers de la plume et du micro, mardi 12 février 2013, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville. L'artiste était encadré par Leticia Okouna, responsable de la maison Létiok Production, ainsi que de Bébert Etou et Cliff Ombessa, tous deux aussi du label précité.



Doudou Copa.

temps de percevoir la musique, à écouter les textes, et, ensuite, viendront les images», s'est justifiée Leticia Okouna. Sur la symbolique des chansons contenues dans son album, qui sont des mets consommés au Congo, Doudou Copa a répondu: «Ce qui m'a

motivé, c'est juste parce ce sont des plats que nous, Congolais, consommons et aimons bien; j'ai voulu juste les mettre en valeur». Et, apportant de l'eau au moulin du chanteur à l'honneur, Bébert Etou a ajouté: «Il veut que dans cet album, chacun se retrouve, un peu comme quand vous partez au restaurant, on vous présente le menu et vous effectuez le choix d'un plat à consommer. Donc, il s'est dit, je donne la chance à tout mélomane d'avoir au moins une chanson. Donc, comme le montre l'affiche de l'album, lui c'est le maître d'hôtel, il vous propose le menu et c'est à vous de choisir le plat que vous allez manger». Signalons que dans le cadre de la promotion du nouvel album de Doudou Copa, Létiok Production a goupillé un concert, jeudi 14 février 2013, dans un hôtel de Brazzaville. A l'occasion de la fête de la Saint Valentin. Comment les choses se sont-elles passées? Nous ne saurions vous le dire, pour la simple et bonne raison que nous n'y avons pas été conviés. Mais, connaissant le talent de l'artiste, on peut, tout de même, imaginer qu'il s'en est tiré à bon compte.

Véran Carrhol YANGA

Festival Etonnants voyageurs

Jean-Claude Gakosso a lancé les festivités

Le ministre de la culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, a procédé, jeudi 14 février 2013, au palais des congrès, à Brazzaville, au lancement officiel du festival international du livre et du film «Etonnants voyageurs». C'était en présence de Michel Le Bris et de l'écrivain congolais Alain Mabanckou, co-directeurs

du festival. «Bon voyage étonnants voyageurs, bon séjour au Congo, à vous tous qui, à mes yeux, êtes les élus dignes des grands humanistes du siècle de lumière et que vive à jamais ce festival». C'est en ces termes que Jean-Claude Gakosso a déclaré ouvert le festival du livre et du

film «Etonnants voyageurs». Une fête où écrivains et artistes musiciens, venus d'horizons très variés, vont envahir la scène culturelle congolaise, jusqu'au 17 février prochain, pour célébrer la littérature et le chant. Dix sites sont retenus, à travers la ville, où seront organisées 120 rencontres, qui se résument autour des débats, des lectures, la projection des films et documentaires, des expositions-photos, des jours de rencontres scolaires, etc.

Hordel BIAKORO.

176^{ème} anniversaire de la disparition de Pouchkine

Une journée commémorative au Centre culturel russe

Le 11 février 2013, le Centre culturel russe de Brazzaville a organisé, en collaboration avec l'Association des professeurs de la langue et littérature russes (Congapryal), la journée commémorative consacrée à la disparition tragique, il y a 176 ans, de l'éminent poète et écrivain russe Alexandre Sergueïevitch Pouchkine (1799-1836), précurseur de la langue russe littéraire universelle et fondateur de la littérature russe moderne.



Les auditeurs des cours de russe déclamant les poèmes de Pouchkine.



Le groupe de théâtre du Centre culturel russe.

A cette occasion, le directeur dudit centre, M. Ilya Marotchkine, s'est adressé à l'auditoire, venu nombreux ce jour pour vivre cet événement grandiose. Il a souligné l'importance et la signification particulière de la date du 10 février pour le peuple russe, qui mérite d'être au cœur de la commémoration.

Très célèbre poète russe au sang africain, Alexandre Pouchkine est une véritable icône littéraire de son époque et des temps modernes. Parmi ses œuvres les plus connues, on peut citer un roman en vers, «Eugène Onéguine» (1823), un drame historique: «Boris Godounov» (1825), une épopée fantastique: «Rousslan et Lioudmila», un grand poème épique: «Le cavalier de bronze» (1820); de nombreuses œuvres en prose: «Récits de Belkine» (1830), «L'émeute de Pougatchev» (1830), «La fille de capitaine» (1836), «La dame de pique» (1834), «Doubrovsky» (1835), ainsi que la poésie populaire russe avec ses contes en vers du «Tsar Sultan» et du «Coq d'or».

Ses œuvres sont les fonds d'or aussi bien de la littérature russe que mondiale. Elles sont traduites en plusieurs langues des peuples du monde entier.

Pouchkine incarne toutes les faces de l'esprit et de la réalité nationale avec un génie souverain. Lermontov, Gogol, Tolstoï, Dostoïevski, Tourgueniev se sont tous inspirés de son œuvre. Son influence s'est poursuivie le siècle suivant dans l'œuvre de Boulgakov, Tsvetaïeva, Nabokov.

Pouchkine a également inspiré de nombreux éminents compositeurs russes, comme Tchaïkovski (par exemple, pour ses opéras «Eugène Onéguine» et «La Dame de pique», Rimski Korsakov «Conte du Tsar Sultan» et Moussorgski «Boris Godounov».

Agé de 38 ans, A.S. Pouchkine trouve une mort tragique dans un duel avec l'officier français Georges d'Antès. Plus d'un siècle et demi après sa brutale disparition, il demeure, pour le monde entier, vivant et continue à mériter une admiration unanime.

Le programme culturel de la commémoration du 176^{ème} anniversaire de sa disparition tragique a été présenté par le groupe théâtral des cours de la langue russe, sous la direction du professeur de ces cours, Mme Enzanza Yanina. Les spectateurs ont également suivi la lecture d'un résumé sur la vie et l'œuvre de Pouchkine, lecture-présentation des poésies de Pouchkine et des chants populaires russes.

La journée commémorative a été clôturée par la projection du film intitulé: «Vie et œuvre de Pouchkine».

Sévérine EGNIMBA

ANNONCES

Le Cabinet DEVEL SA, spécialisé dans la formation professionnelle et le Conseil, en partenariat avec la Chambre de Commerce d'Industrie d'Agriculture et des Métiers (CCIAM) de Pointe - Noire, vient de créer à Pointe - Noire l'Ecole Supérieure de Commerce et de l'Industrie du Congo, en sigle ESCIC.

Pour donner à toutes les formations un double caractère professionnel et académique, l'Ecole a noué des partenariats avec des grandes écoles de commerce, des universités et des chambres consulaires.

Avril 2013: démarrage du MBA «Management avancé des entreprises» en partenariat avec ESLSCA BUSINESS SCHOOL PARIS.

Mai 2013: lancement de deux Masters professionnels (M1): un donnant lieu au Diplôme de Contrôleur de Gestion et un autre de Responsable des systèmes de Management Qualité Hygiène

Sécurité Environnement, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France.

D'autres formations en master seront lancées ultérieurement dès la prochaine rentrée universitaire de manière à couvrir l'ensemble des besoins de formation.

En octobre 2013, l'Ecole lancera en Partenariat avec l'Institut Franco-Américain de Management - IFAM, un Bachelor en Anglais (BBA) destiné aux bacheliers et aux détenteurs d'un BTS, lesquels seront recrutés sur la base d'un Test à partir du mois de juin 2013.

Toutes les formations sont destinées à deux types de cible: les professionnels (formation en part time) et les étudiants (cycle initial).

Les inscriptions sont ouvertes pour les trois premières formations destinées aux professionnels selon les modalités suivantes:

| N° | Formation N°1 | Formation N°2 | Formation N°3 |
|---|--|--|---|
| Diplômes | Master 2 MBA | Master 1: Contrôleur de Gestion | Master 1: Responsable des systèmes MQHSE |
| Signification | Master of Business Administration MBA | Diplôme de Contrôleur de Gestion | Diplôme de Responsable des systèmes de management qualité Hygiène Sécurité Environnement |
| Niveau du diplôme | BAC + 5 | BAC + 4 | BAC + 4 |
| Partenaire (réalisation de la formation et délivrance du diplôme) | ESLSCA BUSINESS SCHOOL PARIS (France) | ITESCIA Ecole de management de la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris Ile de France (France) | ITESCIA Ecole de management de la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris Ile de France (France) |
| Coût de la formation | FCFA 6 000 000 | FCFA 4 500 000 | FCFA 4 500 000 |
| Frais d'inscription et documentation | FCFA 500 000 | FCFA 300 000 | FCFA 300 000 |
| Durée de la formation | 18 mois | 15 mois | 15 mois |
| Modalité de réalisation des cours | 3 jours par mois 3 regroupements de 5 jours Durée 18 mois | 3 jours par mois 3 regroupements de 5 jours Durée 15 mois | 2 jours par mois 3 regroupements de 5 jours Durée 15 mois |
| Lieu de réalisation | Brazzaville & Pointe - Noire | Pointe - Noire | Pointe - Noire |
| Nombre d'heures | 520 Heures | 400 Heures | 400 Heures |
| Date de démarrage | avril-13 | mai-13 | mai-13 |
| Date limite de dépôt de dossier | 15-mars-13 | 15-avril-13 | 15-avr-13 |
| Conditions d'admission (Publique visé) | BAC +4, Diplôme d'ingénieur ou équivalent et justifier d'une expérience significative/ Pour les non détenteurs d'un Bac+4, justifier d'une grande expérience dans une fonction à forte responsabilité managériale | Bac+3, Candidats Occupant ou ayant occupé les poste suivants: Contrôleur de Gestion, Chef ou cadre Comptable, Gestionnaire, Cost controller, Auditeur interne et externe, Chef d'un projet, etc. | Techniciens HSE / Titulaire d'un BAC+3 ou plus dans les domaines scientifiques, techniques, économique ou juridique avec expérience professionnelle /Titulaire d'un BAC+2 avec au minimum 5 années d'expériences professionnelles dans les domaines liés à la formation |
| Dossier d'inscription pour toutes les formations | Photocopie des diplômes mentionnés ou attestation d'études en cours/ un CV détaillé/Une attestation de l'employeur ou certificat de travail/ Trois photos d'identité/ Une lettre de motivation / Fiche d'inscription à remplir | | |
| Contacts | TEL.: 06 627 14 14 / 06 654 03 57 / 05 780 76 48 Mail: escicinfo2013@gmail.com | | |

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°172/2013/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales | Quartiers | Arr. | Requérants |
|------------|-------------------|---|---------------------------------------|-------|---|
| 01 | 7033 du 15-01-13 | Sect P7, bloc -; Pille 1850; Sup.: 305,63m ² | 1850, RUE LOBY | 4-BZV | SECK-MANGOUANI née OKOUMOU Armelle Eliane |
| 02 | 13 | Sect -, bloc -; Pille -; Sup.: 50.000,00m ² | VILLAGE DIEU LE VEUT | POOL | BASSAM ALI YOUNES |
| 03 | 6743 du 05-11-12 | Sect -, bloc -; Pille 20; Sup.: 55.872,97m ² | KINTELE | POOL | SCI de L'ETOILE |
| 04 | 6718 du 26-10-12 | Sect -, bloc -; Pille 3; Sup.: 530,50m ² | QUARTIER NDIBOU | POOL | GASSAYES BALLY Emile Ludovic |
| 05 | 12 | Sect P11, bloc -; Pille 11; Sup.: 379,60m ² | 82, RUE MVOUTI | 5-BZV | ITOUA OPANGA Jean Michel |
| 06 | 6073 du 20-06-12 | Sect BF, bloc -; Pille 4; Sup.: 265,09m ² | QUARTIER MASSENGO | 9-BZV | NDINGA Mathias Marie Adrien |
| 07 | 12 | Sect -, bloc -; Pille 1; Sup.: 400,00m ² | QUARTIER MANIANGA DJIRI | POOL | SYLLA LADJI |
| 08 | 6115 du 03-07-12 | Sect BG, bloc -; Pille 15; Sup.: 378,79m ² | MASSENGO | 9-BZV | EVOUNOU Jeanny Chelmi Dorcas |
| 09 | 6900 du 29-11-12 | Sect P13, bloc 145; Pille 144bis; Sup.: 190,00m ² | 144BIS RUE DELAMART | 5-BZV | ENGOUSSI Guy Tharionto |
| 10 | 6551 du 25-09-12 | Sect -, bloc -; Pille 4; Sup.: 400,00m ² | DJIRI | POOL | NZAYIHIBAZA Etienne |
| 11 | 12 | Sect -, bloc -; Pille 4; Sup.: 400,00m ² | LIFOULA | POOL | RURIHOSE Innocent |
| 12 | 6646 du 12-10-12 | Sect AN, bloc 2; Pille 2; Sup.: 270,00m ² | MOUTABALA | 7-BZV | EKOUMOUA Jean Benoît |
| 13 | 12 | Sect J, bloc -; Pille 262bis; Sup.: 532,71m ² | RUE NON DENOMMEE (OCH) | 4-BZV | MOYIKOUA Armand |
| 14 | 3671 du 17-02-11 | Sect BG, bloc -; Pilles 4 et 19; Sup.: 800,00m ² | 15, RUE SAINT VITAL (NKOMBO) | 7-BZV | MOYIKOUA Armand |
| 15 | 6921 du 12-12-12 | Sect -, bloc -; Pille -; Sup.: 2.568,77m ² | KINTELE | POOL | ONDELE Séraphin |
| 16 | 12 | Sect AS, bloc -; Pille -; Sup.: 6.788,00m ² | Poto-poto du Djoué (Qtier Moussosso) | 8-BZV | DHELLO Thomas |
| 17 | 6922 du 12-12-12 | Sect P11, bloc -; Pille 1604; Sup.: 342,00m ² | 1604, RUE LOUINGUI | 5-BZV | Eglise Centre-Evangélique « LE BON BERGER » |
| 18 | 12 | Sect AT, bloc 98; Pille 9; Sup.: 424,00m ² | 71, rue Mpoua Yves (Qtier Ngambio) | 4-BZV | MENGO NGOUNDA Colette |
| 19 | 6961 du 10-12-12 | Sect P13 suite, bloc 52; Pille 08; Sup.: 407,53m ² | 23, RUE BOMASSA CITE DES 17 | 7-BZV | ZOBA Bernard |
| 20 | 12 | Sect -, bloc -; Pilles 1 et 8; Sup.: 758,52m ² | DJIRI PONT | POOL | DONGARD née MOKANDZA Joséphine |
| 21 | 6889 du 26-11-12 | Sect P8, bloc -; Pille 10; Sup.: 300,30m ² | 28, RUE BONGA | 4-BZV | BOUANGA MASSA Perle Alina |
| 22 | 6890 du 26-11-12 | Sect U, bloc 43; Pille 8bis; Sup.: 170,10m ² | 57, AVENUE DU PORT | 6-BZV | LISSASSI Brigitte Lucie |
| 23 | 5986 du 06-06-12 | Sect BF, bloc -; Pille -; Sup.: 60.993,00m ² | DJIRI | 9-BZV | DIMI |
| 24 | 12 | Sect -, bloc -; Pilles 15 et 16; Sup.: 800,00m ² | DJIRI MANIANGA FLEUVE | POOL | OBONZO Stella |
| 25 | 6932 du 13-12-12 | Sect BH, bloc 62; Pille 480; Sup.: 400,00m ² | MATARI (STATION TERRIENE) | 9-BZV | NGOWA Louise |
| 26 | 12 | Sect BJ, bloc -; Pille 5; Sup.: 673,75m ² | MASSENGO SOPROGI | 6-BZV | NGALI Marie Anne |
| 27 | 6077 du 21-06-12 | Sect C2, bloc -; Pille 157; Sup.: 448,50m ² | 157, RUE ARCHAMBAULT MPISSA | 2-BZV | IBARA Fulbert |
| 28 | 12 | Sect BD, bloc 713; Pille 4; Sup.: 121,6m ² | QTIER LYCEE THOMAS SANKARA | 7-BZV | MOUANDINGA Pauline |
| 29 | 6534 du 21-09-12 | Sect P13, bloc 68; Pille 1537; Sup.: 483,93m ² | AVENUE DE LA PAIX MOUKONDO | 4-BZV | MBAMA KOUMOU Giléone Ausile |
| 30 | 12 | Sect -, bloc -; Pille 2; Sup.: 502,78m ² | MANIANGA DJIRI | POOL | LANDZE Edgard |
| 31 | 6728 du 31-10-12 | Sect AT, bloc 75; Pille 51; Sup.: 296,25m ² | 51, RUE JEAN MARIE NIABIA | 4-BZV | MBAMA Gaspard Aimé |
| 32 | 12 | Sect P/7, bloc -; Pille 1047; Sup.: 297,36m ² | 1047, rue Louassi Plateaux des 15 ans | 4-BZV | Epouse MBAMA née MPIO Marianne |
| 33 | 6918 du 12-12-12 | Sect -, bloc -; Pilles 1,2,3,12,13 et 14; Sup.: 2415,00m ² | VILLAGE KINTELE | POOL | MPILI Sylvain |
| 34 | 12 | Sect P9, bloc 2; Pille 1; Sup.: 366,27m ² | 2, RUE MOUILA | 4-BZV | MFOUKA Chanel |

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 15 février 2013

L'Inspecteur Divisionnaire,

Victor NGATSE



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-033T/METP/CGMP/13

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.

2. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la réhabilitation du réseau routier interurbain, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de réhabilitation de la route en terre Impini-Epounou-Abala dans le département des Plateaux.

3. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassements;
- Travaux de revêtement en matériaux sélectionnés;
- Travaux de construction des ouvrages de franchissement.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document

d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 12 mars 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°033T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de quinze millions (15.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 12 mars 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2013

Le Ministre

Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-034T/METP/CGMP/13

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.

2. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la réhabilitation du réseau routier interurbain, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de réhabilitation de la route en terre Ngouéné-Ngania-Okassa-Molomo dans le département des Plateaux.

3. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassements;
- Travaux de revêtement en matériaux sélectionnés;
- Travaux de construction des ouvrages de franchissement.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont:- avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Ap-

pel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 12 mars 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°034T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de seize millions (16.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 12 mars 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2013

Le Ministre

Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-035T/METP/CGMP/13

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.

2. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la réhabilitation du réseau routier interurbain, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de réhabilitation de la route en terre Ntsou-Etoro-Lebou et Bretelles dans le département des Plateaux.

3. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassements;
- Travaux de revêtement en matériaux sélectionnés;
- Travaux de construction des ouvrages de franchissement.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 12 mars 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°035T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de quinze millions (15.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 12 mars 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2013

Le Ministre

Emile OUOSSO

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba porte 24.15 – Brazzaville
Tél: +242 222 81 08 36/05 526 07 64 E-mail: cgmp_metp2011@yahoo.fr

Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification AON-036T/METP/CGMP/13

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°098 du 6 février 2013.

2. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2013 des fonds, afin de financer la réhabilitation du réseau routier interurbain, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de réhabilitation de la route en terre Okiéné-Nkoumou-Otui-Akana dans le département des Plateaux.

3. Le Ministère de l'Equipelement et des Travaux Publics par sa Cellule de Gestion des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassements;
- Travaux de revêtement en matériaux sélectionnés;
- Travaux de construction des ouvrages de franchissement.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de 9 H 00 à 14 h 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: - avoir un agrément des travaux publics (2013);- souscription d'une police d'assurance vie de l'entreprise;- avoir son entier dossier administratif et fiscal de l'année en cours; - avoir accès au crédit bancaire. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille (600.000) FCFA.

8. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de la cellule de gestion des marchés publics au plus tard le mardi 12 mars 2013 à 12 h 00 et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°036T/METP/CGMP/13 à l'adresse ci-après:

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
24^{ème} étage Tour Nabemba B.P: 2099 BZV
Tél: 222 81 08 36 / 05 526 07 64

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de quinze millions (15.000.000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

9. L'ouverture des plis sera effectuée à la cellule de gestion des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 12 mars 2013 à 13 h 00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2013

Le Ministre

Emile OUOSSO

Coupes africaines des clubs

Les hostilités recommencent pour l'A.C Léopards et Diables-Noirs!

Le 16 ou le 17 février 2013, deux clubs congolais seront dans la grouillante arène africaine. Pour en découdre, sans complexe, on l'espère, avec des adversaires issus de championnats nationaux suffisamment avancés. Et ce n'est pas rien, du fait que cette rentrée s'effectue dans un environnement morose, pour le football congolais.

Une première pour l'A.C Léopards

L'A.C Léopards de Dolisie fera sa rentrée africaine en Ligue des champions. D'entrée de cette compétition, il se frottera, dimanche 17 février, aux Gabonais de C.F Mounana. Des inconnus qui occupent, après treize matchs de championnat, la deuxième place (29 points) au classement, derrière U.S Bitam (32 points, pour 14 matchs), le leader actuel. Il apprendra à les découvrir, au Stade Municipal Denis Sassou Nguesso, donc à domicile.

Mais, après ses trois participations consécutives en Coupe de la Confédération, ponctuées par le titre continental remporté l'année dernière, l'A.C Léopards de Dolisie a raison de rester serein, de ne pas paniquer. Une chose pour lui: mouiller le maillot, non seulement pour gagner, mais en creusant un écart de buts difficile à remonter par l'adversaire, dans quinze jours, lorsqu'il recevra, au retour. Et pour envisager la suite de la compétition avec un peu plus d'optimisme. Cela est possible, car Léopards a non seulement gardé son ossature vainqueur de la Coupe de la Confédération, mais il s'est considéra-



L'A.C Léopards de Dolisie.

blement renforcé, en puisant cinq joueurs dans Diables-Noirs et en récupérant Madila Mfoutou, un ex-diablotin de retour de Coton Sport de Garoua (Cameroun), sans oublier le recrutement de Tusilu, transfuge du T.P Mazembé, qui exige son retour sans condition.

Un pronostic? Plutôt un souhait: une large victoire garantira la carrière africaine du champion congolais en Ligue des champions.

Et Diables-Noirs?

Le vainqueur de la Coupe du Congo, Diables-Noirs, aura affaire, dimanche 17 février, à très forte partie dans son duel avec les Ghanéens de News Edubiase United F.C de Bekwai, club classé onzième (18 points), sur seize équipes, au championnat du Ghana, après quinze journées (18 points).

Les clubs congolais réussissent très rarement à leurs homologues ghanéens. La dernière confrontation des Diables-Noirs, contre



La formation des Diables-Noirs.

Berekum Arsenal, en 2006, en témoigne. Vainqueurs (2-1) à Brazzaville, ils avaient concédé une défaite (1-0), au retour, à Berekum, synonyme d'élimination.

Alors, faut-il en trembler? On ne craint pas la pluie à cause des grondements de tonnerre et des éclairs qui balafrent le firmament.

Les Diables-Noirs savent, certainement, à quoi s'en tenir. Leurs tristes sorties de ces dernières années ont dû les aider à en toucher l'importance. Ils ont ainsi leur avenir entre leurs mains. Leurs joueurs sont conscients qu'ils ont une tête et deux jambes, comme l'adversaire. Ils sont condamnés à en faire bon usage, pour mettre en confiance leurs supporters. Leur procureront-ils, enfin, l'occasion d'exulter, lorsqu'ils assisteront à leurs rencontres africaines? Ces derniers en suivront les péripéties.

La compétition moderne réussit à

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Coupe Denis Sassou Nguesso dans la Bouenza

Célestin Tombé-Kendé a lancé la première édition

Mardi 5 février 2013, Célestin Tombe Kende, préfet du département de la Bouenza, a donné le coup d'envoi de la 1^{ère} édition de la coupe Denis Sassou Nguesso pour la paix. C'était au stade de l'école primaire de Madingou gare, pris d'assaut par toute la population, aussi bien de la gare que de la poste, ainsi que celle des villages environnants.

Douze équipes, venues des districts et de la commune de Nkayi, réparties en deux poules, sont en lice, dont Madingou, Boko-Songho, Nkayi 1, Loudima, Kaye, et Nkayi 2, pour le groupe A, Mouyondzi, Mfouati, Kingoue, Yamba, Tsiaki et Mabombo, pour le groupe B. Elles vont rivaliser d'ardeur, pendant trois semaines. La formule retenue est celle de l'élimination directe. Mais, peu avant le coup d'envoi, Nestor Moussiessi, directeur départemental des sports et de l'éducation physique dans le département de la Bouenza, s'est adressé aux sportifs, en ces termes: «L'occasion vous est offerte d'exprimer vos ambitions, votre savoir technico-tactique, dans le strict respect de l'adversaire et des règles de jeu».

Aux encadreurs, il a dit: «Nous comptons sur votre sens élevé de responsabilité dans la prise en main de vos sportifs respectifs et à la conscientisation de vos supporters, pour croire à une fin heureuse de cette compétition». Puis,



Célestin Tombe Kende donne le coup d'envoi de la compétition.

fs, il a exhorté les officiels à accomplir leur mission, en toute impartialité, afin que le meilleur puisse gagner.

La première rencontre, mettant aux prises Mouyondzi à Kingoue, s'est soldée sur un nul blanc (0-0). C'est aux tirs au but que Mouyondzi, plus adroit, s'est débarrassé de Kingoue (4-1).

Plus mouvementée était la deuxième rencontre, Madingou-Boko-Songho. Madingou, poussé par son public, a dominé la première partie mais, sans voir le chemin du succès, la muraille défensive de Boko-Songho semblait infranchissable. Il a fallu attendre la 62^{ème} minute de jeu pour voir le jeune Nzoussi, d'un tir à ras de terre, battre le portier de Boko-Songho 1-0. Ce score restera in-

changé jusqu'au dernier coup de sifflet final.

Sans risque d'être contredit, on peut dire que le niveau technique était élevé. Si les techniciens en charge du sport dans notre pays peuvent avoir un regard sur ce tournoi, sans nul doute qu'ils dénicheront quelques joueurs capables d'intégrer les Diables rouges juniors. Les jeunes sont pleins de talents. Il suffit d'un bon encadrement pour développer leurs qualités intrinsèques. Qui fera le premier pas? Qui remportera cette première édition dont la finale est prévue pour le 24 février 2013, à Madingou gare? Attendons voir.

Equateur Denis NGUIMBI

Repères

....Les Diables-Rouges cadets ont raté, mardi 12 février 2013, leur première sortie dans le Tournoi international Viareggio, en Italie. Ils ont été battus par les U19 d'Empoli (Italie), par 3-0. Jeudi 14 février, les cadets congolais étaient opposés aux U19 de Newcastle (Angleterre). Ce tournoi les prépare à la phase finale de la CAN U17, qui se déroulera, en avril, au Maroc.

...Pour se préparer à entamer le tournoi international Viareggio, les Diables-Rouges cadets ont livré, auparavant, deux matchs amicaux. Victorieux d'une équipe de la ville de Azzuno, l'A.D.S Gagliardetto, située à près de 100 km de Viareggio, but inscrit par leur capitaine, Hardy Alain Samarange Binguila, ils l'ont été, également, aux dépens du FC Melbourne d'Australie. Obassi, Ibara et Issambet ont été les auteurs des buts qui ont enlevé les Australiens, arrivés, eux-aussi, en Italie pour participer au Tournoi de Viareggio...

...Les Diables-Rouges seniors seront toujours un souci pour ceux qui en ont la charge. Profitant de la date Fifa des matchs amicaux, le 6 février dernier, ils étaient en déplacement au Maroc, où ils ont disputé et perdu (0-1), malheureusement, leur confrontation avec Difaa d'El Jadida...



Nouveau logo,
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE

Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassaf (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net

www.tnt.com

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre-ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

* P = Professionnel confirmé
* R = Reste fidèle au bon service
* E = Entretien de qualité inégalable
* S = Service non stop
* S = Sollicité par les clients exigeants
* I = Incomparable, toute la ville en parle
* N = Nommé ERIC-PRESSING
* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

ANNONCE

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris:

- De l'espace pour générateur et pour un vehicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bâche à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres à la rez-de chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements,
veuillez contacter:

L'Agent en Charge du Service Logement au numéro: 05563 33 10/05563 33 19